



ANP :

## Saisie de 4,7 quintaux de kif traité à la frontière avec le Maroc en une semaine

page 2

# ED DIWAN

N°2033



Quotidien national d'informations

Jeudi 14 Août 2025

- Prix : 15 DA Tirage 2000

IATF 2025:

## L'Algérie vise un succès déterminant pour booster le commerce africain



page 2

*Actualité*



INTITULÉE "PLATEFORMES ET INITIATIVES POUR L'AUTONOMISATION POLITIQUE DES JEUNES":

L'APN prend part à une réunion par visioconférence **2**

NASRI :

«L'Algérie, par son soutien inconditionnel à la cause sahraouie, « incarne un principe civilisationnel constant dans sa politique étrangère » **2**

EDUCATION:  
Modification de la date de la rentrée scolaire **3**

TRANSPORT AERIEN :

## Domestic Airlines obtient son registre du commerce

p3

IATF 2025:

# L'Algérie vise un succès déterminant pour booster le commerce africain

L'Algérie accueillera, du 4 au 10 septembre prochain, la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) avec l'ambition de faire de cet événement un véritable levier pour dynamiser les échanges, attirer les investissements et renforcer l'intégration économique du continent.

Placée sous le thème "Une passerelle vers de nouvelles opportunités", cette édition se veut la plus ambitieuse depuis le lancement de l'IATF en 2018, tant par le nombre d'acteurs présents que par les accords économiques prévus. Avec plus de 2.000 exposants venus de 75 pays, 35.000 visiteurs professionnels attendus, des accords commerciaux et des investissements pouvant dépasser les 44 milliards de dollars, l'IATF 2025 se présente comme un catalyseur majeur de l'intégration économique africaine. Organisé au Palais des expositions (Pins maritimes - Alger), cet événement de portée continentale se tiendra en collaboration avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), initiatrice de cette foire, la Commission de l'Union africaine et le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Le programme de l'exposition est particulièrement riche. Outre l'exposition multisectorielle (agriculture, industrie, énergie, finances, santé, transports, recherche, innovation, startups...), plusieurs événements sont prévus. Il s'agit notamment du forum du commerce et de l'investissement, du sommet des industries créatives (Creative Africa Nexus-CANEX), des rencontres B2B, ainsi que de la journée spéciale consacrée à la diaspora africaine et du Salon africain



de l'automobile. La foire sera marquée également par des espaces consacrés aux jeunes entrepreneurs africains créateurs de startups, aux étudiants universitaires et chercheurs, ainsi que par des journées spéciales ouvertes aux pays et aux entités des secteurs public et privé pour faire valoir leurs opportunités en matière de commerce, d'investissement, de tourisme et de culture. L'ambition affichée est de faire de cette édition la plus marquante de l'IATF, en terme d'impact économique et de visibilité internationale, tout en réaffirmant le rôle de l'Algérie comme locomotive du dévelop-

pement africain. Pour assurer le succès de cette Foire, l'Algérie mobilise tous les moyens organisationnels et logistiques nécessaires dans l'objectif de faire de ce rendez-vous d'envergure un levier d'émergence économique. Lors de la réunion du Conseil des ministres du 20 avril dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné la mise en place de toutes les facilitations nécessaires à la participation des partenaires africains à cet événement économique qui revêt une importance particulière pour la promotion des échanges commerciaux intra-afri-

cains, ainsi que de l'ensemble des mesures et dispositions à même de contribuer à sa réussite au profit des économies nationale et africaine. Il a également ordonné une coordination étroite et la conjugaison des efforts, afin d'assurer le plein succès de cette édition, eu égard à l'expérience de l'Algérie et de son rôle de chef de file aux niveaux africain et international. Les préparatifs engagés par l'Algérie pour la réussite de cette manifestation ont été salués à maintes reprises par les partenaires organisateurs. Dans ce cadre, le président du Conseil consultatif de l'IATF, ancien président du Nigeria, Olusegun Obasanjo, s'était montré confiant, lors d'un événement promotionnel organisé à Alger début juillet dernier, sur le succès de cet événement majeur, tout en soulignant que l'édition 2025 "qui bénéficie d'un grand intérêt et du soutien des autorités algériennes, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", marquera une nouvelle étape dans le processus d'"émancipation économique" du continent africain. Dimanche dernier, le diplomate algérien Larbi Latrèche a été désigné, en qualité de commissaire de l'IATF 2025. Il sera assisté de deux adjoints, en l'occurrence Abdelkrim Beha et Messaoud Mehila, actuels ambassadeurs d'Algérie respectivement en Jordanie et au Mexique.

NASRI :

## «L'Algérie, par son soutien inconditionnel à la cause sahraouie, « incarne un principe civilisationnel constant dans sa politique étrangère »

Le président du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, a affirmé ce mercredi que l'Algérie, par son soutien inconditionnel à la juste cause sahraouie, incarne un principe civilisationnel constant dans sa politique étrangère, inspiré de son expérience novembrienne pionnière. Dans un discours prononcé en son nom par le membre du Conseil de la Nation,

Ayache Djebaïlia, à la clôture de la 13e édition de l'université d'été des cadres du Front Polisario, tenue dans la wilaya de Boumerdes, Nasri a souligné que l'Algérie, en soutenant pleinement et sans condition la juste cause sahraouie, et en appuyant le droit du peuple sahraoui à l'indépendance et à la jouissance de ses richesses, incarne un prin-

cipe civilisationnel constant dans sa politique étrangère, issu de son expérience historique dans la lutte contre le colonialisme de peuplement français. Il a ajouté que cette position s'appuie aussi sur un héritage glorieux inscrit dans la mémoire universelle, qui a confondu les thèses colonialistes fallacieuses et a marqué l'histoire par une loi

immuable affirmant que le colonialisme est voué à disparaître, aussi tyrannique et durable soit-il. À cette occasion, il a exprimé sa fierté de voir les dirigeants et cadres de la République sahraouie réunis sur le sol de l'Algérie victorieuse, berceau des révolutions de libération et pays qui a vaincu le colonialisme.

ANP :

## Saisie de 4,7 quintaux de kif traité à la frontière avec le Maroc en une semaine

L'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, a réussi, durant la période du 6 au 12 août 2025, à arrêter 51 trafiquants de drogue et à déjouer des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 7 kilogrammes de kif traité via la frontière avec le Maroc, selon un bilan opération-

nel publié ce mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). Selon la même source, dans le cadre des efforts constants de lutte contre le terrorisme et le crime organisé sous toutes ses formes, les unités et détachements de l'Armée nationale populaire ont mené, au cours de cette même période,

plusieurs opérations ayant permis d'obtenir des résultats significatifs. Ces derniers témoignent du professionnalisme, de la vigilance et de la disponibilité permanente des forces armées sur l'ensemble du territoire national. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, des détachements de l'armée ont éliminé qua-

tre terroristes et récupéré quatre pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, dans la région frontalière sud-est relevant de la quatrième région militaire. Par ailleurs, un terroriste dénommé Kezazi Omar, connu sous le surnom de «Abou Seif», s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, dans la

sixième région militaire. Il était en possession d'un pistolet mitrailleur Kalachnikov, d'une quantité de munitions et d'autres effets. Neuf éléments de soutien aux groupes terroristes ont également été arrêtés lors d'opérations menées à travers plusieurs régions du pays.

## INTITULÉE "PLATEFORMES ET INITIATIVES POUR L'AUTONOMISATION POLITIQUE DES JEUNES": L'APN prend part à une réunion par visioconférence

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khaoula Talbi et Ibrahim Hadj Henni, ont pris part, mardi, à une rencontre par visioconférence, intitulée "Plateformes et initiatives pour l'autonomisation politique des jeunes", et ce, dans le cadre de la série d'initiatives d'autonomisation de l'Union interparlementaire (UIP) et de l'initiative pour la participation démocratique des femmes et des jeunes, indique un communiqué de l'APN. Au cours de cette séance, M. Hadj Henni a salué "les interventions enrichissantes présentées par des experts et spécialistes internationaux, visant à promouvoir l'autonomisation politique des jeunes et l'échange expertises sur les réseaux des jeunes et les initiatives de développement des capacités". Il a également affirmé que "l'autonomisation politique de la jeunesse algérienne, à la lumière des garanties constitutionnelles", se traduit par les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne la participation active et forte de jeunes à la vie politique. Dans ce contexte, M. Hadj Henni a précisé que l'adoption de certaines lois avait contribué à "la promotion des valeurs nationales, de la conscience civique, du sens du devoir et de la solidarité nationale parmi les jeunes, à travers la création de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ)". De son côté, la députée Khaoula Talbi a mis en avant, dans son intervention, "le rôle du Réseau parlementaire de la jeunesse au sein de l'APN, créé en décembre 2023 et qui regroupe 95 députés, dont 11 femmes", soulignant que les deux principaux objectifs fixés par le règlement intérieur du réseau parlementaire sont "le renforcement de la participation politique des jeunes et l'accompagnement des efforts pour l'intégration de cette catégorie dans la vie sociétale". Les deux députés ont, enfin, évoqué "le génocide que subissent les jeunes et les femmes à Ghaza", et les massacres perpétrés quotidiennement contre les Palestiniens par l'entité sioniste qui utilise tous types d'armes et de moyens, y compris la famine. Par ailleurs, les intervenants ont mis en évidence, lors de cette réunion, "les défis entravant l'autonomisation des jeunes dans la pratique politique", à travers plusieurs axes, dont notamment "la présentation de plateformes dédiées aux jeunes et d'initiatives de développement des connaissances, l'échange d'expertises concernant les réseaux des jeunes et le développement des capacités, outre la définition des mécanismes et des stratégies nécessaires pour renforcer le soutien mutuel entre les jeunes".

ED-DIWAN

Quotidien National  
d'Informations  
Edité par EURL Société Seghir  
de communication  
Le Site : [www.fr.eddiwan.dz](http://www.fr.eddiwan.dz)

**BUREAU D'ORAN :**  
12 BD DE L'ALN / E - ORAN  
**BUREAU D'ALGER :**  
Cite bois des pins ALGER  
**Directrice**  
**de la publication**  
FATIMA-ZOHRA  
SEGHIR

Impression : SIA  
Z I el Alia - Beb Ezzour - Alger  
DIFFUSION: eldjazairdoc.com  
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale  
de communication, d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77  
agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :  
[www.fr.eddiwan.dz](http://www.fr.eddiwan.dz)  
Email :  
[contact@eddiwan.dz](mailto:contact@eddiwan.dz)  
[esc.societe@gmail.com](mailto:esc.societe@gmail.com)  
0660 74 95 86  
Service Publicité  
Tel : 0770 77 03 30  
FAX : 041 33 45 43

Les textes  
et les photographies  
envoyés ou remis  
à la rédaction ne peuvent  
être rendus ni faire  
l'objet d'aucune  
réclamation.  
Reproduction interdite  
de tout article  
sauf accord  
de la direction  
du journal.

EDUCATION:

# Modification de la date de la rentrée scolaire

**Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mardi dans un communiqué, la modification de la date de la rentrée scolaire 2025-2026, fixée au dimanche 21 septembre."**

Le ministère de l'Education nationale annonce la modification du communiqué du 3 août 2025, portant sur la date de la rentrée scolaire et le calendrier des examens trimestriels et des vacances scolaires 2025-2026", précise la même source. Ainsi, la date de la rentrée scolaire a été fixée pour le personnel administratif, au dimanche 7 septembre 2025. Pour les enseignants, la rentrée a été fixée au dimanche 14 septembre 2025, alors que pour les élèves ça sera le dimanche 21 septembre 2025, conclut le ministère.



TRANSPORT AERIEN :

## Domestic Airlines obtient son registre du commerce

Dans le sillage de la fusion entre Air Algérie et Tassili Airlines, la compagnie aérienne nationale franchit une étape décisive dans sa stratégie de développement. En effet, la nouvelle compagnie des lignes intérieures Domestic Airlines vient d'obtenir officiellement une nouvelle immatriculation au registre du commerce, actant ainsi juridiquement l'intégration de Tassili Airlines à la compagnie mère. Cette fusion stratégique permet à Air Algérie d'intégrer à sa flotte 15 avions provenant de l'ancien parc de Tassili Airlines, à savoir : sept Boeing 737-800, quatre turbopropulseurs Bombardier Q400 et quatre Q200. L'ensemble de ces appareils viendront renforcer la flotte existante et offrir, par là même, une plus grande flexibilité opérationnelle, notamment

durant les périodes de forte affluence comme la saison estivale ou le Hadj. L'augmentation de capacité contribuera également à une meilleure desserte du réseau domestique, qui demeure une priorité stratégique pour les autorités et la compagnie, dans une logique d'aménagement du territoire et d'amélioration de l'accessibilité pour les populations du Sud et des régions enclavées. Sur le plan social, la direction d'Air Algérie a tenu à rassurer qu'aucun licenciement n'est envisagé. «Les effectifs seront maintenus, et le directeur de la compagnie reste en poste», ont encore confirmé des sources. Ce choix vise à préserver l'expertise accumulée au sein de Tassili Airlines tout en facilitant l'intégration des équipes dans la nouvelle entité consolidée. L'autre remarque

importante à retenir est que dans le prolongement de cette fusion, Air Algérie a lancé une vaste opération de maintenance de sa flotte afin d'accroître la disponibilité des appareils et mieux répondre à la forte demande sur son réseau. Par ailleurs, la compagnie attend toujours la livraison progressive de 15 nouveaux avions acquis dans le cadre d'un contrat international. Cette double dynamique de renforcement immédiat grâce à la fusion et l'élargissement futur par des acquisitions illustre la volonté d'Air Algérie de se positionner comme un acteur régional de premier plan. Il faut rappeler que cette opération de fusion s'est faite conformément aux orientations du président de la République. Tassili Airlines – auparavant filiale de la compagnie pétrolière Sonatrach, a été

entièrement transférée sous le giron d'Air Algérie. La procédure légale de transfert de propriété a été finalisée, et une lettre officielle a été émise par la direction, actant ainsi la réactivation de cette compagnie nationale désormais absorbée et affectée aux vols domestiques. Le transfert de propriété de Tassili Airlines filiale vers Air Algérie a été réalisé en vertu d'un accord signé en juin dernier entre les deux parties, qui a défini les mécanismes réglementaires encadrant le transfert, garantissant ainsi une opération organisée, conforme aux exigences légales et respectueuses des principes de gouvernance et d'intégration stratégique dans le secteur du transport aérien. À cet effet, Air Algérie avait affirmé son engagement total pour la réussite de ce transfert stratégique.

ANP:

## Inauguration du nouveau siège de la Direction centrale des carburants

Le Général major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), a présidé, au nom du Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la Direction centrale des carburants du MDN à Alger, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Au nom de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, le Général major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du MDN, a présidé, mardi 12 août 2025, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la Direction centrale des carburants du MDN à Alger en 1ère Région militaire (RM)", précise la même source. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en

présence du Chef de Département organisation-logistique, du Directeur central des carburants du MDN, ainsi que des Directeurs et Chefs de services centraux de l'Etat-major de l'ANP et du MDN, ajoute le communiqué. Secrétaire général du MDN a suivi "un exposé exhaustif sur la Direction, avant de visiter les différentes infrastructures du nouveau siège". Lors de sa rencontre avec les cadres et personnel de la Direction centrale des carburants, le Secrétaire

général du MDN a rappelé "le rôle pivot et important de la Direction centrale des carburants dans le domaine du soutien logistique et de l'approvisionnement des formations et unités du corps de bataille de l'ANP en divers produits pétroliers, sur l'ensemble du territoire national, pour garantir un haut niveau de disponibilité opérationnelle". A l'issue, le Secrétaire général du MDN a signé le Livre d'or de la Direction, conclut le communiqué du MDN.

BLIDA :

## Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la falsification de documents officiels

Un réseau spécialisé dans la falsification de documents officiels est démantelé par la police algérienne à Blida. La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la sûreté de wilaya de Blida a mis fin aux agissements de 2 individus impliqués dans une vaste affaire de fraude et de falsification de documents administratifs et officiels. Les suspects, âgés de 37 et 54 ans, sont déjà connus des services de police pour des antécédents judiciaires.

**Des cachets administratifs imités récupérés**

L'opération a été déclenchée à la

suite d'informations précises parvenues aux enquêteurs de la BRI, faisant état de l'implication d'un individu et de son complice dans des actes de falsification et d'usage de faux. Les 2 hommes utilisaient leur domicile comme atelier clandestin, servant à la fois de lieu de fabrication et de cache pour le matériel frauduleux. Les investigations ont révélé qu'ils détenaient divers outils spécialisés, ainsi que des cachets administratifs servant à donner une apparence authentique à des documents falsifiés. Sous la supervision du parquet territorialement

compétent et munis de mandats de perquisition, les policiers ont procédé à l'arrestation des suspects et à la saisie d'un important lot de matériel, comprenant un ordinateur portable, un disque dur externe, une imprimante utilisée pour les falsifications, plusieurs dossiers et documents administratifs contrefaits, des cachets administratifs imités, de forme rectangulaire et circulaire, ainsi que des reproductions de signatures de responsables administratifs, une somme d'argent de 14.000 DA. À l'issue de l'enquête, un dossier judiciaire complet a été

constitué. Les 2 mis en cause ont été présentés devant le parquet pour répondre de plusieurs chefs d'inculpation, notamment: constitution d'une association de malfaiteurs, falsification et usage de faux documents administratifs et officiels dans le but d'arnaquer autrui et d'en tirer un avantage personnel, détention d'équipements destinés à la contrefaçon, imitation de cachets et de timbres officiels pour donner un caractère authentique à des documents non officiels, ainsi que récidive, complicité et dissimulation de matériel servant à la falsification.

### La rentrée universitaire 2025-2026 fixée au 22 septembre

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, ce mercredi que la rentrée universitaire 2025-2026 est fixée au 22 septembre prochain.

10EME CONFERENCE MONDIALE SUR LA FATWA:

### Belmehdi rencontre nombre de représentants des pays musulmans participants

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a rencontré, mardi au Caire (Egypte), nombre de représentants des pays musulmans participant à la 10e Conférence mondiale sur la fatwa, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, M. Belmehdi a rencontré le ministre égyptien des Wakfs, Osama Al-Azhari, ainsi que des ministres et oulémas des pays musulmans représentés à cet événement mondial, placé sous le thème "Former un mufti éclairé à l'ère de l'intelligence artificielle", selon la même source.

L'ANPDP

### lance son nouveau site internet

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a lancé son nouveau site internet qui a pour objectif de renforcer la culture juridique et numérique au sein de la société et d'ouvrir des canaux de communication plus efficaces, a indiqué mercredi un communiqué de cette instance. Lancé à l'occasion du deuxième anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, ce nouveau site "s'inscrit dans le cadre du renforcement de la transparence, de la consécration du droit d'accès à l'information et du développement des services numériques", a précisé le communiqué. Il s'inscrit également dans le contexte de "l'engagement de l'ANPDP à mettre en œuvre les dispositions de cette loi, à renforcer la culture juridique et numérique au sein de la société et à ouvrir des canaux de communication plus efficaces avec les citoyens, les professionnels et les institutions concernées", selon la même source. Ce nouveau site (<https://anpdp.dz/ar>) met à disposition "un contenu qui permet de prendre connaissance des obligations et droits stipulés par la loi, des procédures de mise en conformité et des moyens de prendre attache avec l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel pour tout renseignement sur les dispositions de cette loi".

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

### 3 morts et 287 blessés en 24 heures (Protection civile)

Trois (3) personnes sont décédées et 287 autres ont été blessées, dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec un mort et un blessé, suite à une collision entre deux camions dans la commune de Tadmit. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé au repêchage d'une personne (19 ans) décédée noyée au niveau de la plage Palm Beach, dans la commune de Staoueli (Alger), et d'une autre de 16 ans morte noyée dans la plage de Marsa Ben M'hidi (Tlemcen). Les éléments de la Protection civile sont intervenus, d'autre part, pour l'évacuation d'un homme de 40 ans et d'une femme de 32 ans décédés après avoir été intoxiqués par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau, à l'intérieur d'une habitation au niveau de la cité El-Wiam, dans la commune de Siada (Mostaganem). En outre, les agents de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers dans les wilayas de Mostaganem, Chlef, Saida et d'El Bayadh. Ils sont intervenus, également, pour l'extinction de 3 incendies de forêts, 2 incendies de broussailles, 5 incendies d'arbres fruitiers et un incendie de bottes de foin, conclut le bilan.

# INDUSTRIE : Les investisseurs invités à anticiper leurs besoins en importation

Dans un souci d'optimiser la gestion des équipements et des matières premières, les pouvoirs publics ont instauré un délai pour les investisseurs industriels afin qu'ils expriment leurs besoins en importation.



Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des Exportations a publié hier un communiqué appelant les porteurs de projets industriels en cours de réalisation à soumettre leurs programmes prévisionnels d'importation pour le second semestre 2025 avant le 20 août 2024. Cette mesure vise à mieux encadrer les opérations et à garantir la fluidité des approvisionnements. Pour les autorités, cette anticipation permet d'harmoniser les demandes et d'éviter les ruptures d'approvisionnement, souvent préjudiciables au bon déroulement des activités industrielles. Seuls les opérateurs économiques ayant enregistré leurs projets auprès des guichets uniques de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) sont concernés. Pour

faciliter les démarches, le ministère a mis en place une adresse électronique dédiée (pp.aapi@mcepe.gov.dz) afin de centraliser les demandes dans le cadre de la numérisation des procédures administratives. Les investisseurs doivent accompagner leur demande d'un certificat d'enregistrement ainsi que d'une liste détaillée des biens et services éligibles aux avantages. Cette formalité permettra, d'une part, aux entreprises de sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement et, d'autre part, à l'État de mieux maîtriser les dépenses en devis.

### Un écosystème en pleine croissance

Selon les dernières statistiques de l'AAPI, plus de 15 500 projets d'investissement, représentant un mon-

tant global de 50 milliards de dollars, ont été enregistrés. Ces initiatives devraient générer 372 000 emplois à l'échelle nationale, témoignant d'une dynamique économique encourageante. Parmi les 5 600 projets ayant communiqué leur situation, 702 sont déjà en phase de production, tandis que 2 640 sont à un stade avancé de réalisation. Cependant, 655 projets rencontrent des difficultés, souvent liées à des études préalables insuffisantes ou à des problèmes de financement. Par ailleurs, 1 600 projets n'ont toujours pas démarré, malgré l'accompagnement proposé par l'AAPI. Toutefois, l'enregistrement du projet ne suffit pas : les investisseurs sont tenus de fournir un rapport semestriel sur l'état d'avancement de leurs travaux. Cette obligation vise à s'assurer de

la concrétisation effective des projets, dont certains peinent parfois à aboutir.

### Les guichets uniques, relais essentiels pour les investisseurs

Pour simplifier les démarches, l'AAPI s'appuie sur un réseau de guichets uniques décentralisés, offrant aux opérateurs économiques un interlocuteur privilégié au niveau local. Ces structures permettent d'accélérer les procédures d'enregistrement et de suivi, contribuant ainsi à une meilleure concrétisation des projets. Plusieurs wilayas ont déjà vu des projets aboutir grâce à ce dispositif, ce qui est le cas, à titre d'exemple de la wilaya de Guelma, avec l'attribution d'un contrat de concession pour un projet dans l'industrie céramique. Trois autres projets ont été validés au niveau du guichet unique de la wilaya de Médéa, couvrant la fabrication de matériaux de construction en plastique, de pièces pour deux-roues et de chaussures industrielles. Le guichet unique de la wilaya de Mascara, quant à lui, a vu le lancement de deux projets, l'un spécialisé dans les pièces automobiles et l'autre dans les aliments pour bétail, alors que le guichet de Bordj Bou Arréridj a officialisé un investissement dans la fabrication de compteurs et d'appareils de pesage. Ainsi, cette nouvelle mesure illustre la volonté des autorités d'améliorer le climat des affaires, en structurant mieux les importations et en renforçant ces procédures, le gouvernement espère accélérer la diversification économique tout en optimisant l'utilisation des ressources publiques. Les investisseurs doivent ainsi saisir cette opportunité pour concrétiser leurs ambitions industrielles à travers une gestion optimale.

### Publication de la nouvelle loi sur les mines au Journal officiel



La loi régissant les activités minières est parue dans le Journal officiel (JO) n 52. Cette nouvelle loi, n 25-12, signée le 3 août en cours par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vise à renforcer l'attractivité du secteur des mines en Algérie et à améliorer le climat d'investissement, à travers une série de mesures d'incitation et de dispositions encourageant l'investissement minier, tout en renforçant la transparence. Ce texte s'inscrit dans le cadre des réformes visant à renforcer la souveraineté économique, soutenir la diversification de l'économie nationale, créer des emplois directs et indirects et à encourager le développement des petites et moyennes entreprises. Pour rappel, la loi régissant les activités minières, fruit d'une large concertation de trois années avec différents acteurs, a été adoptée par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) le 16 juin dernier et par les membres du Conseil de la Nation le 8 juillet.

### RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE EN GAZ MEDICAUX : Rayanox investit 2,15 milliards de dinars à Batna

L'entreprise Rayanox, implantée à Oran, lancera prochainement un important projet d'extension industrielle dans la wilaya de Batna, a indiqué le directeur de cette société, Amine Tazi.

D'un montant global estimé à 2,15 milliards de dinars, ce projet vise à répondre à la forte demande nationale en gaz médicaux, notamment émanant des établissements publics hospitaliers (EPH) et établissements publics de santé de proximité (EPSP), partenaires historiques de l'entreprise. Selon la même source, Rayanox a sollicité l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (Aapi) pour l'octroi d'un terrain destiné à l'implantation de la nouvelle unité de production pharmaceutique. La demande, déposée en février 2025 pour une parcelle de terrain située dans la zone industrielle de Batna, a reçu un avis favorable, précise-t-on de même source. Le programme d'investissement comprend l'aménagement complet du site (assainissement, clôture, construction du bâtiment), l'installation d'une unité de séparation d'air (ASU) de dernière génération, ainsi que l'acquisition de citernes cryogéniques mobiles pour un stockage sécurisé, a-t-on ajouté. S'agissant des objectifs de ce projet, le même responsable a indiqué qu'il s'agit d'augmenter les capacités de production afin de suivre la croissance de la demande, de réduire les coûts logistiques grâce au rapprochement des zones de consommation, ainsi que d'optimiser les coûts de fabrication par une meilleure maîtrise de la chaîne de valeur.

## L'Opep révisé à la hausse ses prévisions de la demande en 2026



L'Opep relève ses prévisions de croissance de la demande de pétrole pour 2026, tout en confirmant celles de 2025. Dans son dernier rapport mensuel publié mardi, l'Organisation des

pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu ses prévisions de croissance de la demande mondiale pour 2025 et a légèrement revu à la hausse celles pour 2026. Cette confiance s'appuie

sur une croissance économique mondiale jugée robuste. Concrètement, l'Opep estime que la demande d'or noir devrait croître de 1,3 million de barils par jour (mb/j) en 2025, un chif-

fre inchangé par rapport aux estimations précédentes. Pour 2026, la croissance est désormais attendue à 1,4 mb/j, soit une augmentation de 0,1 mb/j par rapport à l'évaluation du mois dernier. La demande mondiale totale devrait ainsi atteindre 105,1 mb/j en 2025, puis 106,5 mb/j en 2026. Cette perspective est portée par des prévisions de croissance économique mondiale solides, estimées à 3,0 % pour 2025 et à 3,1 % pour 2026. La croissance de la demande restera principalement tirée par les pays non-membres de l'OCDE, notamment la Chine et l'Inde. Pour 2025, leur demande devrait augmenter de 1,2 mb/j, contre seulement 0,1 mb/j pour les pays de l'OCDE. Cette tendance se confirmera en 2026, avec une hausse attendue de 1,2 mb/j dans les pays non-membres et de 0,2 mb/j dans la zone OCDE.

### Le baril de Brent à plus de 67 dollars

Le prix du baril de Brent a connu un redressement mardi, s'établissant à plus de 67 dollars. Les cours du pétrole ont connu un redressement mardi, encouragés par l'extension de la trêve commerciale entre Washington et Pékin. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, prenait 0,18% à 67,01 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en septembre, gagnait à peine 0,09% à 64,02 dollars.

## WILAYAS DU CENTRE: Ouverture des marchés de solidarité pour les fournitures scolaires le 20 août

Quarante-trois marchés de solidarité pour la vente de fournitures scolaires seront ouverts le 20 août dans les six wilayas relevant de la Direction régionale du commerce du Centre sises à Blida, en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2025/2026, a-t-on appris mardi auprès des responsables de cette direction.

Le directeur régional du commerce pour la région centre, Aissa Michachou, a déclaré à l'APS, que son département, en coordination avec les différents partenaires, a achevé tous les préparatifs pour l'ouverture, le 20 août, des 43 marchés de solidarité pour la vente des fournitures scolaires à des prix compétitifs et accessibles à toutes les bourses, en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Les marchés de solidarité seront ouverts dans les wilayas de Blida (6), Tizi Ouzou (21), Bouira (3), Médéa (7), Ain Defla (3) et Djelfa (3), a précisé M. Michachou, notant que ces espaces seront aménagés dans les chefs-lieux des wilayas concernées et les grandes villes, pour les rapprocher des citoyens. Plus de 290 opérateurs économiques, dont des importateurs, des producteurs, des grossistes et des détaillants, ont accepté de vendre des fournitures scolaires de qualité à des prix



compétitifs et solidaires afin que le plus grand nombre de parents, de toutes les bourses, puissent les acquérir, a-t-il fait savoir. Il a souligné que ces espaces sont très prisés par les citoyens, ce qui a incité à doubler

leur nombre cette année alors qu'ils étaient 21 l'année dernière, rappelant que leur organisation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à soutenir le pouvoir d'achat des familles, notamment celles à revenus modestes.

### CONSTANTINE :

## Campagne d'aménagement d'espaces verts



Dans le cadre des opérations périodiques visant à préserver la propreté de l'environnement, et conformément aux instructions des autorités locales, les campagnes de nettoyage des quartiers et d'entretien des espaces verts se sont poursuivies ces derniers jours, parallèlement à l'élimination des points noirs et à l'enlèvement des gravats et déchets inertes sur l'ensemble des communes et territoires de la wilaya. À la commune d'El Khroub, les interventions ont porté sur l'enlèvement des déchets verts issus de l'arrachage des herbes au niveau de la cité des 1039 logements, la réparation de l'éclairage public ainsi que le nettoyage des avaloirs et caniveaux pour l'évacuation des eaux pluviales, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie des habitants et ce, dans une démarche anticipative évitant tout débordement à cause des changements climatiques. Au niveau de la circonscription administrative Ali Mendjeli, les opérations ont consisté à nettoyer et à enlever les déchets ainsi que les résidus d'arbres dans les extensions ouest et sud, ainsi qu'à l'unité de

voisinage n° 20. Plusieurs points noirs ont également été éradiqués dans les unités de voisinage n° 18 et 19, et le jardin situé près des immeubles CNAP Immo a été nettoyé. Par ailleurs, les résidus issus de la démolition des extensions anarchiques ont été enlevés à l'unité de voisinage n° 18. Une vaste campagne de nettoyage a également touché l'unité de voisinage n° 05 (extension) et l'unité de voisinage n° 05 FNPOS. Sachant, que la nouvelle circonscription administrative d'Ali Mendjeli est une ville densément peuplée, dont la population est en constante croissance. Elle nécessite ainsi un entretien régulier et une mise à niveau continue de ses espaces verts, ainsi que des nouvelles cités récemment construites. À la commune de Constantine, la délégation municipale du quartier El Manzhar El Djemil a connu une opération d'enlèvement de gravats et de déchets solides, ainsi que le nettoyage d'un point noir sur les pentes de Kaf Chedad. Une large campagne de nettoyage a également été menée dans le quartier Daksi Abdelssalam, avec l'arrachage des mauvaises

herbes et l'évacuation des gravats. D'autres interventions ont ciblé le quartier Boulesouf, la délégation municipale de Boudraâ Salah, la station de voyageurs ouest Boutaba Farhat et le tunnel de Daksi. Les quartiers Emir Abdelkader (Faubourg), Sidi Mabrouk El Aâla et Bekira ont également bénéficié d'opérations d'élimination des points noirs. En parallèle à ces actions, des initiatives d'implantation de nouveaux espaces verts ont été lancées, notamment dans la ville de Constantine, afin de renforcer l'attractivité urbaine, valoriser le potentiel touristique et améliorer l'image de la ville auprès de ses visiteurs. Ces projets s'inscrivent dans une vision globale visant à offrir aux habitants et touristes un environnement plus accueillant, harmonieux et durable. Ces interventions témoignent de la volonté des autorités locales de garantir un environnement propre, sain et esthétiquement agréable, tout en renforçant la culture de préservation du cadre de vie, sous le slogan «La propreté de notre environnement est la responsabilité de tous».

### IN-SALAH:

## Le moudjahid Ahmed Chegga inhumé au cimetière d'In-Ghar

Le moudjahid, Ahmed Chegga, décédé à l'âge de 82 ans, a été inhumé dimanche au cimetière de la commune d'In-Ghar (wilaya d'In-Salah). L'inhumation s'est déroulée en présence des autorités locales, de représentants de la famille révolutionnaire, de la direction des Moudjahidine, ainsi que d'un grand nombre de citoyens. En cette douloureuse épreuve, le

ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt et à ses compagnons d'armes, priant Allah le Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches.

### TOUGGOURT:

## Poursuite des campagnes de sensibilisation et de prévention des risques liés à la saison estivale

Les campagnes de sensibilisation et de prévention des risques liés à la saison estivale se poursuivent activement dans la wilaya de Tougourt, a-t-on appris lundi des organisateurs. Initiées par divers secteurs et institutions, notamment les services du Commerce, de la Santé, de la Protection civile, de l'Environnement, de la Conservation des forêts et des associations de protection des consommateurs, ces campagnes se concentrent sur des actions de sensibilisation de terrain. Parmi lesquelles figurent des actions qui ont pour objectif d'informer les consommateurs et les commerçants sur les bonnes pratiques pour prévenir les intoxications alimentaires, en particulier celles causées par un stockage inadéquat des denrées périssables, a-t-on souligné. Les citoyens sont invités à adopter des habitudes

alimentaires saines pendant cette saison et à éviter les aliments exposés sans respects des conditions appropriées, comme les boissons et la restauration rapide, a expliqué à l'APS la chargée de communication à la direction du Commerce, Amina Kachi. Parallèlement, la Protection civile intensifie ses actions de prévention concernant les dangers de la baignade dans les plans d'eau non surveillés, a précisé le chargé de communication à la direction de ce corps constitué, Hamza Benarabi. Une équipe spécialisée de plongeurs a été déployée en coordination avec divers partenaires pour couvrir ces sites, très prisés des jeunes en été, a-t-il ajouté. Des actions d'information sur la prévention des feux de palmeraies et de cultures, sont aussi au programme de ces campagnes multisectorielles, selon ses initiateurs.

### AEP A BLIDA :

## Le taux de couverture porté à 95% en septembre prochain



Le taux de couverture en alimentation en eau potable (AEP) dans la wilaya de Blida s'élèvera à 95% à fin septembre prochain, a révélé, lundi, le wali Brahim Ouchen. "Le taux de couverture en AEP passera de 65% actuellement à 95% à fin septembre prochain", a indiqué M. Ouchen, en marge du lancement de la 2e phase de l'approvisionnement de la wilaya en eau dessalée à partir de l'usine de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Fouka 2 (Tippasa). Cette amélioration dans l'AEP sera due au fait que la wilaya de Blida bénéficiera désormais de la totalité du quota d'eau affecté à son profit à partir de la SDEM de Fouka 2, lequel a été fixé à 100.000 M3/jour, pour une capacité théorique de production estimée à 300.000 M3/jour, a-t-il ajouté. En juillet dernier, le système de production d'eau potable de la wilaya a été renforcé par un apport supplémentaire de 20.000 M3/jour en provenance de la SDEM de Fouka 2, destiné à alimenter plusieurs communes de l'Ouest et du Centre de la wilaya, notamment El Affroun, Oued

Djer, Mouzaia, Blida, Ouled Yaich et Bouarfa, selon les explications du wali. La 2e phase du projet d'approvisionnement de Blida à partir de la SDEM de Fouka 2 a été lancée, lundi, avec une dotation de 20.000 M3/jour pour les communes de Bouinane, Boufarik et Larbaa, selon la même source. Les communes de Chebli, Guerouaou et Soumaâ bénéficieront, à partir de fin août courant, d'une 3e dotation estimée à 10.000 M3/jour, tandis qu'un autre quota de 50.000 M3/jour d'eau dessalée sera affecté d'ici la fin septembre, à la partie Est de la wilaya, qui a vu, ces dernières années, la création de plusieurs nouveaux pôles urbains à l'origine d'une hausse des besoins en eau potable. Selon M. Ouchen, une amélioration notable a été enregistrée dans l'AEP à Blida, grâce notamment à la mise en service de nouvelles infrastructures de production et de stockage. Au moins 64 forages d'eau d'une capacité globale de 30.000 M3/jour sont entrés en service, depuis 2024, en plus de la réhabilitation de 31 autres.

# La tutelle entame l'assainissement du réseau de distribution des médicaments

Pour l'assainissement du réseau de distribution des médicaments, une vaste opération est lancée par le ministère de l'Industrie pharmaceutique et le SNAPO.

Pour mettre fin aux pratiques illégales et garantir un approvisionnement régulier en médicaments, le ministère de l'Industrie pharmaceutique et le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) lancent une opération de grande envergure visant à épurer la liste des distributeurs agréés.

**Commercialisation de 20% des médicaments au lieu de 70%**  
Cette décision est prise à l'issue d'une réunion qui s'est tenue entre le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, et le président du SNAPO, Sami Tirache. Elle intervient dans un contexte marqué par la prolifération de distributeurs ne respectant pas la loi. «Certains ne commercialisant que 20% des médicaments disponibles, au lieu des 70% imposés, et forcent les pharmaciens à des ventes conditionnées ou concomitantes», comme le précise le Dr Tirache. Face à ces dépassements, «une vaste opération de purification du réseau de distribution des médicaments est lancée, en coordination avec le ministère de l'Industrie pharmaceutique», annonce le président du SNAPO. Cette initiative vise à réguler un marché fragilisé par la multiplication des distributeurs et le non-respect de l'obligation légale de commercialiser au moins 70% des médicaments disponibles sur le marché.

**Liste noire et retrait d'agrément**  
Pour ce faire, le SNAPO a adressé, récemment, des instructions à ses bureaux de wilaya, en collaboration avec l'Ordre des pharmaciens, pour recenser toutes les violations signalées par les officines. Les plaintes, reçues de manière confidentielle,



sont transmises directement à l'inspection générale du ministère pour un traitement rapide, mesure validée par le ministre de tutelle lors d'une réunion tenue lundi dernier. «Nous avons demandé à tous nos bureaux de wilaya de signaler, en coordination avec l'Ordre des pharmaciens, toutes les infractions constatées», est-il précisé. Les signalements resteront cependant «confidentiels et seront transmis directement à l'inspection générale du ministère pour intervention», précise le Dr Tirache. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a décidé, selon la même source, d'inscrire sur liste noire les

grossistes dont les manquements envers les pharmaciens sont avérés, et de leur retirer leur agrément. L'objectif est de mettre fin aux pratiques qui entravent l'approvisionnement et impactent directement la disponibilité de certains médicaments, souvent inclus dans des packs imposés aux officines.

**De nouveaux critères imposés**  
Pour éviter le grand nombre d'opérateurs inefficaces, de nouveaux critères stricts seront appliqués dans l'octroi de l'agrément, avec pour ambition de réduire leur nombre à un volume correspondant réellement aux besoins du marché national.

«Cette réforme structurelle devrait fluidifier la chaîne d'approvisionnement et permettre aux pharmaciens de disposer, dans les délais, des médicaments requis et conformes aux normes», précise le président du SNAPO. La réunion a également permis d'aborder la question de disponibilité des matières premières nécessaires à la fabrication locale. Le ministère s'engage, ainsi, à en assurer l'acheminement sous 48 heures et à délivrer rapidement les autorisations aux équipes techniques chargées du suivi des lignes de production importées. Par ailleurs, une révision

des codes de vente des produits parapharmaceutiques est en cours. Plusieurs points de vente agréés commercialisent en effet des articles à usage médical, tels que les pansements stériles et les solutions médicales, qui relèvent du domaine pharmaceutique. «Les équipes mixtes d'inspection veilleront à ce que les codes de vente inscrits sur les produits correspondent strictement aux listes officielles», précise le Dr Tirache.

## Plaidoyer du SNPAA

Le Syndicat national des pharmaciens algériens agréés (SNPAA) a salué cette décision, insistant sur l'importance de l'opération d'épuration du réseau de distribution, en favorisant les distributeurs respectant la réglementation et en écartant ceux qui encouragent les pratiques non déontologiques. Il précise dans ce sillage que «la vente concomitante et la vente imposée sont parfois pratiquées par de grands distributeurs». Samir Ouali, président du syndicat, plaide pour une interdiction ferme de ces procédés qui contraignent les pharmaciens à acheter des produits non désirés ou en quantités excessives pour obtenir les médicaments essentiels. Pour garantir le respect de la loi, le SNPAA préconise également de rendre pleinement opérationnelle la plateforme officielle de signalement des pratiques abusives, dont le dysfonctionnement a déjà été signalé, afin de garantir un traitement rapide, confidentiel et transparent des dossiers. Il recommande également d'intensifier les inspections, notamment après signalement d'un pharmacien, pour vérifier les conditions de vente et sanctionner les abus.

## SANTÉ :

### Vers un dispositif national pour les enfants autistes



Le président de la République a ordonné la création d'un Centre national et d'antennes régionales pour la prise en charge des enfants atteints de troubles du spectre autistique (TSA). Ces structures auront pour mission de fournir à ces enfants autistes un enseignement adapté et un accompagnement optimal, dans un cadre humain soucieux de leur bien-être. Dans ses instructions, le chef de l'État a également insisté la nécessité d'éviter tout traumatisme psychologique lié à l'éloignement des parents lors du séjour des enfants dans ces centres. Il a demandé à ce que les programmes pédagogiques tien-

ent compte de cette réalité sensible, en favorisant un encadrement qui conjugue proximité familiale, stabilité émotionnelle et suivi thérapeutique. Ces directives, prises hier en Conseil des ministres, entrent dans le cadre d'un projet de Plan national dédié à l'autisme, diligenté par un comité multisectoriel composé du ministère de la Santé, de l'Éducation nationale, de la Solidarité nationale et de la Formation professionnelle. Selon ce qui est annoncé par les autorités, ce plan prévoit le renforcement des capacités d'accueil à travers des centres spécialisés, la consolidation de la formation continue des pro-

fessionnels (enseignants, psychologues, orthophonistes, etc.), la scolarisation inclusive pour les enfants en capacité d'intégrer des classes ordinaires, la mise en place de dispositifs d'accompagnement familial et la création d'un registre national des cas de TSA pour une meilleure évaluation statistique. Parmi les mesures déjà mises en œuvre, on note la création de 134 centres pédagogiques spécialisés à travers le pays, la formation d'enseignants et de professionnels de santé, ainsi que l'intégration d'enfants autistes dans des classes ordinaires adaptées. Un site web dédié à l'autisme, en arabe et en français,

a également été lancé pour faciliter l'accès à l'information et à l'orientation des familles ([www.autisme.sante.gov.dz](http://www.autisme.sante.gov.dz)). En termes de statistiques, il n'existe pas de chiffres officiels précis sur le nombre d'autistes en Algérie. Cependant, selon les estimations présentées par des spécialistes lors des différentes manifestations sur la maladie ces dernières années, il existerait entre 400 000 et 500 000 personnes autistes, dont une majorité reste sans prise en charge spécialisée. Avec une prévalence qui serait en augmentation : on estime en effet qu'elle est passée, en une décennie, de 1 cas pour 10 000 habitants à 1 cas pour 100. Face à cette situation, les parents d'enfants autistes se mobilisent depuis des années pour réclamer une politique plus inclusive et demandent la mise en œuvre du Plan national autisme, soulignant l'importance d'y associer les familles et les professionnels de terrain. Ils insistent également sur la nécessité de garantir un accès égalitaire aux soins, à l'éducation spécialisée et à l'insertion sociale, à travers tout le territoire en Algérie. Ce que le président de la République semble avoir entendu puisque les instructions qu'il a données, hier, visent précisément à prendre en charge des préoccupations.

## ORAN :

### Rôle de la sage-femme dans la prise en charge des femmes enceintes et des enfants



Des spécialistes de la santé ont mis en lumière, la profession de sage-femme et son rôle dans la prise en charge de la femme enceinte et de l'enfant, avant et après l'accouchement. A l'ouverture d'une rencontre organisée en l'honneur des sage-femmes par la direction locale de la Santé, à l'occasion de leur journée internationale, célébrée le 5 mai sous le slogan "Le rôle de la sage-femme en temps de crise", le directeur de wilaya du secteur, Hadj Betouaf a souligné, dans une allocution, l'importance de la sage-femme dans le système national de santé en matière de santé maternelle et infantile, insistant sur l'impératif "de renforcer et de développer cette profession à travers l'adoption de programmes adaptés de formation continue et d'amélioration des conditions de travail, notamment en matière d'équipements modernes, suivant les

standards scientifiques et professionnels". Pour sa part, Dr Faïza Mokrane, cheffe du service population à la DSP a salué "le grand rôle" des sage-femmes qui activent dans les structures sanitaires de la wilaya, et leurs efforts dans le domaine de la protection maternelle et infantile. De son côté, Pr Malika Benbouabdellah, pédiatre consultante auprès de la direction de la Santé, a évoqué le rôle crucial de la sage-femme dans le suivi global des femmes enceintes avant, pendant et après l'accouchement et sa contribution à la sensibilisation des femmes sur les moyens de prévention, l'allaitement maternel et le dépistage précoce des maladies affectant les femmes. Lors de cette rencontre, 84 sage-femmes exerçant dans les établissements de santé publics et privés de la wilaya d'Oran ont été honorées.

# UTILISATION DE L'IA DANS L'ORIENTATION RELIGIEUSE ET LA FATWA: Belmehdi insiste sur la régulation

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a insisté, mardi au Caire (Egypte), sur la régulation de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans l'orientation religieuse et la fatwa, assurant que cette technologie "ne saurait se substituer au mufti".

Dans son intervention à l'ouverture de la 10e Conférence mondiale sur la fatwa, co-organisée par Dar Al-Ifta d'Egypte et le Secrétariat général des organismes de fatwa dans le monde, sous le thème "Former un mufti éclairé à l'ère de l'intelligence artificielle", M. Belmehdi a évoqué le recours croissant aux applications de l'IA dans l'orientation religieuse et la fatwa à la faveur des transformations technologiques en cours dans le monde, indique un communiqué du ministère. "Cette révolution permet d'optimiser le travail des muftis et d'accélérer l'accès à l'information, non sans soulever des défis éthiques auxquels il importe de répondre par la régulation", a-t-il dit, estimant que "malgré son énorme potentiel, l'IA ne saurait se substituer au mufti, qui, lui, possède les outils de l'ijtihad, saisit les finalités de la charia et tient compte des complexités de la réalité humaine". "De nos jours, le mufti éclairé est celui qui, armé de savoir et de piété, sait allier authenticité et modernité, tout en étant conscient des mutations socioculturelles et des avancées technologiques", a soutenu M. Belmehdi. Il a, à cet égard, appelé à "la mise en place de normes charaïques et éthiques pour réguler l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le domaine de la fatwa", insistant sur "l'encadrement scientifique continu par des oulémas, la garantie de la transparence, le respect de la diversité jurisprudentielle et la



conscientisation de la société à la nécessité de se référer à des savants fiables". A l'ère de l'IA, "le mufti doit pouvoir recourir à des systèmes de génération automatique de fatwas", a affirmé le ministre, jugeant également "nécessaire d'établir des échanges institutionnels en la ma-

nière à l'échelle internationale, à travers la création de plateforme de coopération et l'échange d'expériences dans le domaine de la fatwa, notamment en ligne". Des oulémas, des muftis et des ministres de plus de 70 pays ont assisté à la séance d'ouverture de cette conférence. Selon le

communiqué du ministère, les participants à cet événement mondial discuteront, deux jours durant, des mécanismes permettant de développer la fatwa et de renforcer son rôle au service des sociétés à la lumière des avancées technologiques actuelles.

## Le soutien et l'accompagnement de la femme rurale au centre des priorités du secteur de la Solidarité nationale



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a affirmé que le soutien et l'accompagnement de la femme figurent parmi les priorités du secteur, notamment les femmes rurales et celles vivant dans les régions sahariennes et frontalières, a indiqué, sa-

medi, un communiqué du ministère. Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'In Guezzam, la ministre a souligné que son département «tend à accompagner la femme rurale et la femme saharienne en particulier, afin de lui permettre de bénéficier des différents programmes de soutien mis en place

par l'Etat pour faciliter son insertion socio-économique, promouvoir l'entrepreneuriat féminin et renforcer son rôle social et économique». Elle a relevé, dans ce sens, que la femme au foyer vivant dans les régions frontalières et sahariennes «est au centre de ces priorités», précisant «qu'en dépit des spécificités des ré-

gions où elle vit, caractérisées par une géographie et un climat particulier, la femme sahraouie joue un rôle important dans la création d'activités génératrices de revenus pour elle et sa famille et contribue au développement local». Lors de sa visite d'une exposition des produits féminins sahariens à In Guezzam et Tin Zaouatine, Mme Mouloudji a indiqué que ces initiatives s'inscrivaient dans le cadre de «la politique du ministère visant à accompagner les femmes productives dans la commercialisation de leurs produits et à trouver des mécanismes efficaces pour faire connaître les créations de la femme au foyer, notamment la femme saharienne et lui permettre d'accéder au marché local». A l'occasion de cette visite, «des machines et des appareils utilisés dans les domaines culinaires, de la couture, de la broderie et de la tannerie, ont été remis à la femme rurale dans les communes d'In Guezzam et Tin Zaouatine, et ce dans le cadre de l'accompagnement de la femme au foyer dans les projets de création d'entreprise et d'activités génératrices de revenus». Des attestations de formation «ont également été remises aux femmes ayant bénéficié de sessions de formation dans le cadre de la concrétisation de l'accord conclu entre les secteurs de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels», précise le document. A cet effet, Mme Mouloudji a appelé les services des cellules de proximité «à intensifier les campagnes de sensibilisation pour faire connaître les avantages des mécanismes mis en place par l'Etat pour soutenir la femme au foyer».

### AGRESSION CONTRE UNE PERSONNE A AIN FAKROUN: Trois suspects placés en détention préventive

Trois suspects impliqués dans l'agression contre une personne dans la commune d'Ain Fakroun (Oum El Bouaghi) ont été placés en détention préventive, a-t-on appris mardi auprès du parquet près le tribunal d'Ain Fakroun. La même source a précisé qu'"en vertu de l'article 11 du code procédure pénale et après la large diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo montrant l'agression de la victime dénommée Dhafri Moussa en date du 11 août 2025 avec violence suivie de vol au centre-ville d'Ain Fakroun, le parquet près le tribunal d'Ain Fakroun informe l'opinion publique qu'après les renseignements effectués par la police judiciaire et l'exploitation de la vidéo susmentionnée, les suspects ont été identifiés et arrêtés". Il s'agit, selon le parquet, de (Ch. Kh) 19 ans, (S.A) 18 ans et (Gh. A) 17 ans. La même source a ajouté que les suspects ont été présentés en date du 12 août 2025 devant le parquet, poursuivis pour délit de vol avec violence en réunion conformément à l'article 353 alinéas 01 et 03 du code pénal et ont été différés pour jugement dans le cadre des procédures de comparution immédiate. Pour les deux suspects majeurs, le tribunal correctionnel a ordonné de les placer en détention préventive après le report de l'audience au 14 août 2025 tandis que l'autre suspect mineur a été différé devant le juge des mineurs qui a ordonné après son audition en présence de son tuteur légal de le placer en détention préventive.

### Nettoiement des sites touristique à Djanet



Une vaste campagne de nettoyage des sites touristiques et archéologiques sera organisée dans la wilaya de Djanet à l'initiative de la Direction locale du tourisme et de l'artisanat (DTA), en prévision de la saison du tourisme saharien. Cette campagne de nettoyage, qui débutera le 4 septembre prochain, ciblera les sites touristiques et archéologiques les plus fréquentés par les touristes, à l'instar de Tadraret, Tikoubaouine et Essendilène, ainsi que d'autres zones retenues dans les circuits touristiques de la wilaya, selon les organisateurs.

#### Restaurer la propreté et l'attractivité des sites touristiques

Cette campagne se déroulera avec la participation de différents acteurs du secteur, notamment l'antenne locale de l'Office national algérien du tourisme (ONAT), des opérateurs touristiques et des associations, tout en mobilisant les moyens nécessaires pour assurer le succès de la campagne. Cette initiative vise à restaurer la propreté et l'attractivité des sites touristiques, certains comportements irresponsables lors des saisons précédentes notamment l'abandon de déchets dans les zones de camping ayant altéré le paysage naturel de ces lieux, selon la DTA. La wilaya de Djanet s'est engagée, ces dernières années, à organiser des actions similaires avant chaque saison touristique, et ce dans le cadre des efforts visant à préserver l'attractivité de ces destinations et à consolider leur réputation en tant que sites d'exception aux niveaux national et international, a-t-on rappelé.

## ALGERIE : Décès de l'ancien international du NA Hussein Dey, Sid Ali Lazazi

L'ancien attaquant international algérien du Nasr Hussein Dey, Sid Ali Lazazi, est décédé lundi à l'âge de 68 ans, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). Né le 20 septembre 1957 à Hussein Dey, Lazazi avait grandi dans le quartier mitoyen de La Glacière, et c'est au NAHD qu'il avait choisi de jouer au football. Un club de cœur, auquel il restera fidèle pendant toute sa carrière de joueur, entre 1977 et 1993. Surnommé "El Raya", Lazazi évoluait comme milieu gauche, et beaucoup parmi les supporters des Sang et Or le considéraient comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire du club. Il a été vice-champion d'Algérie en 1982, puis vainqueur de la Coupe d'Algérie en 1979, et finaliste de la Coupe d'Algérie 1982. Sur le plan continental, il a été finaliste de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe en 1978, toujours avec le NA Hussein Dey, et il compte deux sélections en équipe nationale, en 1981 contre le Burkina Faso (7-0, 1-1) pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 1982. A cette triste occasion, le président de la Fédération algérienne de football, M. Walid Sadi, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la grande famille du football national. "C'est avec une profonde tristesse et une grande douleur que le président de la Fédération algérienne de football, M. Walid Sadi, a appris le décès de l'ancien joueur international, feu Sid Ali Lazazi. En cette triste occasion, le président de la FAF, en son nom propre et au nom de tous les membres du bureau fédéral, présente ses plus sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à toute la famille du football algérien, en particulier au club Nasr Hussein Dey. Nous prions Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de lui ouvrir les portes de Son paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", a écrit la FAF.

## BASKET/CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS: victoire de l'Algérie devant Tunisie (67-61)

La sélection algérienne masculine de basket-ball des moins de 16 ans (U16) s'est imposée devant son homologue tunisienne sur le score de 67 à 61 (mi-temps : 36-39), en match comptant pour la troisième journée du Championnat arabe des nations de la catégorie, disputé mardi au Caire. Les scores des quarts temps ont été comme suit : 24-18, 12-21, 16-07, 15-15. C'est la deuxième victoire du Cinq algérien dans le tournoi, après celle obtenue face à l'Egypte en double prolongation (76-74), contre une défaite face à Bahreïn (54-80). Dans l'autre rencontre, disputée plus tôt ce mardi, Bahreïn a battu le Koweït (81-57), alors que l'Egypte et le Qatar s'affrontent à partir de 17h00. Pour le compte de la quatrième journée, programmée jeudi, le Cinq national sera opposé au Qatar, avant de boucler la première phase de compétition face au Koweït, vendredi. Le tournoi masculin du Championnat arabe de la catégorie regroupe six équipes, dont les deux premiers au classement joueront la finale, programmée dimanche 17 août. La 22e édition du Championnat arabe des nations (U16, garçons et filles) se dispute du 10 au 17 août 2025 dans la capitale égyptienne.

# LIGUE 1 MOBILIS: Abdelhak Benchikha nouvel entraîneur de l'USM Alger

**Le technicien algérien Abdelhak Benchikha, est devenu le nouvel entraîneur de l'USM Alger, en remplacement de Mohamed Lacet, dont le contrat n'a pas été prolongé, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, mardi dans un communiqué.**

L'ancien sélectionneur national s'est engagé pour une saison, précise la même source. Benchikha (63 ans) signe ainsi son retour chez les "Rouge et Noir", après un premier passage réussi, marqué par deux titres continentaux en 2023 : la Coupe de la Confédération, suivie de la Supercoupe, remportée aux dépens du club égyptien d'Al-Ahly SC (1-0). Il avait entamé la défunte saison sur le banc de la JS Kabylie, avant de quitter le navire en janvier 2025. Il avait ensuite pris en mains la formation de Modern Sport, qu'il avait conduit vers le maintien en division 1 égyptienne. L'USMA est le dernier club de l'élite à engager un entraîneur durant cette période d'intersaison, à neuf jours du coup d'envoi du championnat, fixé aux 21 août. Le détenteur de la Coupe d'Algérie 2025, est l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine. Exemptée du 1er tour préliminaire, le club de Soustara affrontera au 2e tour préli-



minaire le vainqueur de la double confrontation entre les Sénégalais de Génération Foot et les Ivoiriens d'Amadou Diallo (aller en déplacement : 17-19 octobre, retour à Alger

: 24-26 octobre). En Ligue 1 Mobilis, l'USM Alger entamera la nouvelle saison 2025-26, en déplacement face à la JS Kabylie (21-23 août).

## Défaite surprise de l'EN U16 de basket-ball contre le Bahreïn



L'EN U16 de basket-ball déçoit et perd contre son homologue du Bahreïn, lors de la 2e journée des championnats arabes. Après avoir créé une grosse surprise de battre l'Egypte (76-74) pour le compte de la première journée, l'EN a chuté lourdement face au Bahreïn, ce lundi au Caire (54-80, mi-temps 35-34).

### Mauvaise entame

En première période, le cinq national a eu un manque d'adresse dans les shoots à trois points, ainsi que sous le panier en attaque. Ce qui a laissé le champ libre à l'équipe du Bahreïn de prendre un avantage de cinq points (5-0). Il aura fallu attendre la 6' minute du premier quart-temps pour que les Verts puissent inscrire leur premier panier. Récupérant plusieurs ballons en défense, les coéquipiers de Attar réduisent l'écart à quatre points (7-11). Avec une bonne défense individuelle (homme à

homme) et plus de rapidité dans le jeu, les Verts reviennent de loin pour terminer le premier quart-temps en leur faveur (14-12). Le deuxième quart-temps a vu les Sohil and Co ont fait face à une adversaire, qui appliquait une défense individuelle à maintes reprises. Un aspect qui n'a pas pour autant déstabilisé les Verts. D'ailleurs, ils ont maintenu leur avantage (21-18) après trois minutes de jeu. Des moments de relâchement, notamment en défense, ont ouvert la porte aux Bahreïniens pour revenir à un point d'écart (30-29). Ils ont eu même le luxe de prendre l'avantage de deux points (34-32). Mais, le Cinq national a terminé la première période (35-34).

### Se racher face aux Tunisiens

Lors du 3e quart-temps, les Tuniques rouges débutent en force. Après avoir inscrit quatre points de suite (35-38), les Verts répliquent

pour reprendre un point d'avance (39-38). Passifs en défense, ils ont laissé l'occasion à leur rival de creuser l'écart jusqu'à dix points (49-39). Déconcentrés, les joueurs de la sélection nationale ont multiplié les erreurs et maladresses en attaque. Contre toute attente, ils terminent le 3e quart-temps menés par 16 points (42-58). Le 4e et dernier quart-temps du match a été une suite logique au 3e. En perte de vitesse et de confiance, les joueurs de l'équipe nationale n'ont pas pu faire leur remontada. A la surprise générale, le match se termine avec la victoire inattendue du Bahreïn (54-80). Un revers qui oblige l'équipe nationale à remporter tous les prochains matches, dont celui de ce mardi à 13h (heure algérienne) face à la Tunisie pour espérer terminer le tournoi champions.

## BASKET-BALL : Assemblée générale extraordinaire de la FABB le 30 août à Alger

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) tiendra une assemblée générale extraordinaire, samedi 30 août à 10h00, à la salle des conférences du Comité olympique et sportif algérien à Ben Aknoun, a indiqué mardi l'instance fédérale dans un communiqué. Cette réunion, qui intervient en application des délibérations du bureau fédéral en date du 7 août 2025, aura pour ordre du jour l'examen de plusieurs dossiers, dont le projet de création de la Ligue nationale de basket-ball amateur et l'étude de son règlement intérieur. Les membres de l'AG se pencheront également sur les modifications et enrichissements apportés aux règlements généraux de la FABB, ainsi que sur les recommandations du regroupement technique national, notamment en ce qui concerne les formules des différentes compétitions. Par ailleurs, la situation de la parcelle de terrain située dans la commune de Souidania sera étudiée, tout comme la demande d'acceptation d'un don de matériel offert par la branche africaine de la Fédération internationale (FIBA-Afrique), précise la même source. Selon la FABB, ce communiqué vaut convocation officielle, les documents relatifs à cette session exceptionnelle devant être transmis aux membres de l'AG dans les meilleurs délais.

## Moula, Bouanani et Abed brillent au Championnat National Open

Les athlètes Slimane Moula (800 mètres) et Amine Bouanani (110m/haies) remportent haut la main leurs épreuves respectives au Championnat National Open, actuellement en cours au SATO du stade 5-Juillet (Alger). Moula, qui évolue désormais sous les couleurs du Groupe Cosider, a bouclé la distance en 1:46.47, devant Seif-Eddine Hafsi, de l'ES Ben Aknoun, entré en deuxième position, avec un chrono de 1:47.75, au moment où Azzedine Lagoune, également du Groupe Cosider, a complété le podium de ce 800 mètres masculin, en 1:47.90.

### Lacticia Waba crée la surprise

De son côté, Amine Bouanani (CRB) s'est imposé en 13:64! , devançant dans l'ordre Moncef Kherrafi (HO Maghnia), auteur d'un chrono de 13:76! , et Ayoub Bensabra, du Mouloudia d'Alger (14:81! ). Même chez les dames, la plupart des athlètes d'élite ont été à la hauteur, à commencer par la jeune Nesrine Abed (JSO Chlef), qui a remporté le 800 mètres féminin en 2:06.49, devant Chaïma Ouanis, du Groupe Cosider (2:09.38) et Hayat Anfel Azaïdj, du CSFK, (2:13.05). Idem Pour Rahil Hamel, du Mouloudia d'Alger, facile vainqueur du 100 mètres/haies, après avoir bouclé la distance en 13:82! , devant sa coéquipière au MCA Manel Benkaci (14:12! ) et Malak Belhadi, du CRB (14:23! ). En revanche, Wissal Harkas (CA Jijel) et Nawel Abbès (Olympique Bordj Bou Arréridj), ont raté les premières places dans leurs épreuves respectives: le triple saut et le 3000 mètres/steple. Harkas s'est contentée de la médaille d'argent, avec un bond mesuré à 12,58 mètres, alors que le concours a été remporté par Lacticia Waba de l'EMSA Béjaïa, avec un bond à 12,98 mètres.

**Souad Aït Salem égale à elle même** Nawel Abbès a pris la médaille de bronze, avec un chrono de 11:23.92! , alors que la course a été remportée par Nassima Ismaïl du MB Béjaïa, en 10:26.53! . Les autres grosses pointures de l'athlétisme algérien, notamment Skander Djamil Athmani sur 100 mètres et Souad Aït Salem sur 5000 mètres, avaient eux aussi répondu présent la veille, en remportant leurs courses. Malgré le poids de l'âge (46 ans), Aït Salem (CR Belouizdad) n'avait laissé aucune chance à ses principales rivales, Ghania Rezik du MC Alger (2e) et Malika Benderbal de l'AS Protection Civile d'Alger (3e). Plusieurs autres internationaux algériens participent à cette compétition, qui se poursuivra jusqu'au 12 août courant au Complexe olympique Mohamed Boudiaf.

# CHAN : La préparation de la Guinée continue

La sélection nationale A' a poursuivi, mardi après-midi, sa préparation en vue de la rencontre contre la Guinée, comptant pour la 4e journée du groupe C du Championnat d'Afrique des Nations 2024.

La séance, programmée à 18h00 heure locale (16h00 heure algérienne) sur le terrain annexe du Mandela National Stadium de Kampala, s'est déroulée dans une ambiance studieuse, marquée par une grande concentration et un esprit déterminé. Le sélectionneur national Madjid Bougherra a mis l'accent sur le travail tactique afin de renforcer la cohésion du groupe et peaufiner les derniers réglages avant l'échéance de vendredi. On notera la présence du milieu de terrain Akram Bouras qui a effectué au moins le footing avec le groupe, lui qui était blessé depuis le début du CHAN. On ne sait pas si il sera disponible pour le match.



## La JS Kabylie perd son 3e match amical

La JS Kabylie s'est inclinée (2-1) face à l'Emirates Club, en match amical disputé mardi à Bursa (Turquie), en vue de la prochaine saison de la Ligue 1 Mobilis 2025-2026. L'unique but de la JS Kabylie a été inscrit par le jeune Islam-Eddine Slimane Tichtich, en fin de match (85e).

### Du renfort attendu

Lors de ses deux premiers matchs amicaux disputés en marge de leur stage en Turquie, les « Canaris » se sont imposés face aux Qataris d'Al-Mesaimmer (1-0) avant de s'incliner devant les Saoudiens d'Al-Kholood (0-2). Le stage du vice-champion d'Algérie se poursuivra jusqu'au 16 août, avant de regagner le pays, en vue du coup du prochain exercice, fixé au 21 août. En matière de recrutement, le club de la ville des « Genêts » a assuré jusque-là l'arrivée de cinq joueurs : l'attaquant Aymen Mahious (ex-CR Belouizdad), le milieu de terrain ivoirien Josaphat Arthur Bada (ex-Singida FC/Tanzanie), et les défenseurs Laïd Chahine Bellaouel (ex-CS Constantine), Hamza Mouali (ex-MC Alger), et Oussama Benattia (ex-MC Oran). D'autres nouvelles recrues sont annoncées du côté de la JSK, à l'image du défenseur international Zinedine Belaïd (Saint-Trond VV/ Belgique).

## ES SÉTIF: Abderazak Rahmani quitte l'entente



Le DTS de l'ES Sétif, Abderazak Rahmani, présente sa démission. Rahmani, ancien joueur international, a indiqué à l'APS avoir démissionné du poste qu'il occupait depuis janvier 2025 pour des raisons personnelles. Rahmani avait été désigné par l'administration de l'ES Sétif, en janvier dernier, en tant que directeur technique sportif pour la catégorie (Séniors et Réserves) pour contribuer à la réorganisation du club et sa remise sur le rail de la collecte des titres. Outre Rahmani, le directeur sportif général de toutes les catégories de l'ES Sétif, Azzedine Arab, s'est également retiré.

## AL-DUHAÏL: Adil Boulbina frappe d'entrée



L'attaquant algérien Adil Boulbina a signé son premier but en match officiel avec sa nouvelle formation d'Al-Duhaïl (Div.1 qatarie de football).

Boulbina a contribué, ce mardi à Doha, à la victoire (3-2) de son équipe face aux Iraniens de Sepahan SC, en match comptant pour le tour

préliminaire de la Ligue des champions « élite » d'Asie.

**Premier test réussi pour Belmadi**  
Les Qataris ont concédé l'ouverture du score signée Hazbavi dès la 3e minute de jeu, avant d'égaliser grâce à Bamba (11e). Boulbina a surgi à la 24e minute de jeu en plaçant les siens devant, grâce à un superbe enchaînement. Le Polonais Piatek a inscrit le troisième but (33e). En seconde période, Sepahan a réduit le score dans le temps additionnel grâce à Zakipour (90e+3). Un succès qui permet à Al-Duhaïl de se qualifier pour la phase finale de la compétition asiatique dont le tenant du titre est la formation saoudienne d'Al Ahli où évolue l'international algérien Riyad Mahrez. L'attaquant algérien avait déjà inscrit deux matchs lors des matchs amicaux disputés par le club qatari, en marge du stage d'intersaison effectué aux Pays-Bas. Il s'est engagé en juin dernier avec Al-Duhaïl pour un contrat de cinq saisons, en provenance du Paradou AC. Il s'est illustré la saison dernière, en terminant en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 Mobilis avec 20 réalisations au compteur, loin devant ses poursuivants directs. Pour rappel, Al-Duhaïl a engagé les services de l'ancien sélectionneur national, Djamel Belmadi, en remplacement du Français, Christophe Galtier. Il s'agit d'un retour aux sources pour Belmadi, qui avait déjà dirigé le club de Doha entre 2015 et 2018.

## Benfica prêt à mettre le paquet pour Amoura

Le journal sportif portugais «Record» a révélé que le club de Benfica s'intéresse de très près à Mohamed Amoura, actuellement sous contrat avec le VfL Wolfsburg. Benfica est à la recherche d'un attaquant fulgurant remplissant les critères d'un joueur de haut niveau et Amoura apparaît comme le profil idéal pour mener cette mission.

**Une offre de 35 millions d'euros**  
Le natif de Jijel a réalisé une saison 2024-2025 impressionnante en Bundesliga. Avec ses 10 buts inscrits et 12 assists en 34 rencontres, Amoura s'est imposé ostentatoirement dans le championnat allemand. Sa polyvalence sur le front de l'attaque, sa vitesse d'exécution et ses qualités techniques ont séduit les recruteurs européens. A ce titre, la presse portugaise révèle l'intérêt du Benfica Lisbonne pour l'Algérien. Bruno Lage, le patron de la barre technique du Benfica, et Rui Costa,

le directeur sportif du club, voient en l'attaquant algérien un renfort capable de donner davantage de vitalité à la ligne offensive. Le quotidien «Record» met l'accent sur le sérieux de l'intérêt de Benfica, qui serait prêt à passer à l'offensive dans les prochains jours. Bien que Wolfsburg réclame pas moins de 40 millions d'euros pour libérer son attaquant – soit plus du double de la somme déboursée pour l'arracher à l'Union Saint-Gilloise un an auparavant (18 millions d'euros) – le club lisboète envisagerait de formuler une offre officielle à hauteur de 35 millions d'euros, la plus importante enveloppe réservée par la direction portugaise de son histoire dans le marché des transferts.

### Une ascension fulgurante

Si la transaction venait à se concrétiser, Amoura deviendrait le joueur le plus cher de l'histoire du club portugais, surpassant les précédents

records en matière de dépenses. Un signal fort envoyé par Benfica, qui confirme ses ambitions européennes et sa volonté de s'appuyer sur des joueurs au profil international, jeunes et dont la valeur marchande est continuellement croissante. Pour l'attaquant algérien, ce serait une nouvelle étape dans une ascension fulgurante. Passé par l'ES Sétif en Algérie, puis révélé en Belgique, l'Algérien de 24 ans poursuit une trajectoire ascendante qui pourrait bien le mener au cœur de Lisbonne, dans un club où les attentes sont grandes et où le cadre est propice à l'épanouissement des talents. Les internationaux algériens ayant évolué auparavant au Portugal ont laissé une forte impression dont, à titre d'illustration, Rabah Madjer (vainqueur de la Ligue des champions avec Porto), feu Djamel Menad, Hakim Meddane et Islam Slimani.

## 5 recrues supplémentaires pour le MC El Bayadh

5 nouvelles recrues supplémentaires viennent renforcer les rangs du MC El Bayadh à l'occasion du mercato estival. Les 5 recrues sont Khalid Dahamni, Lounes Adjout et Adel Ghanem (O. Akbou), Oussama Khiari (réserve MC Alger) et Bouchoucha Mouatez (réserve ES Sétif).

**2e stage de préparation à Alger**  
Ces cinq joueurs, qui ont déjà intégré leur nouvelle équipe, rallongent une longue liste de nouvelles recrues, l'effectif de la formation du Sud-ouest du pays ayant connu, cet été, des changements notables. Les changements concernent aussi les membres du staff technique de l'équipe, dirigé désormais par Cherif Hadjar qui succède à Lotfi Amrouche, parti entraîner l'O. Akbou, rappelle-t-on. Le MCEB, qui s'appête à vivre sa quatrième saison de suite dans la cour des grands, a clôturé, ce lundi, son deuxième stage d'intersaison tenu à Alger, et au cours duquel la bande à Hadjar a disputé quelques matchs amicaux, dont le dernier en date le week-end passé contre le MC Oran (2-2).

## MERCATO: Namani signe au Paradou AC

Abdelkrim Namani (22 ans), s'est engagé pour un contrat de trois saisons avec le Paradou AC, en provenance de l'USM Alger. « Le PAC est fier d'accueillir Abdelkrim Namani qui s'engage avec le club pour 3 saisons. Une nouvelle page s'écrit ensemble », annonce le club des frères Zetchi.

**L'Ivoirien Samba Koné engagé**  
Formé à l'USMA, Namani a résilié son contrat il y a quelques jours, après sept saisons passées avec le club de Soustara, d'abord en tant que joueur de la réserve, avant d'intégrer l'équipe première en 2022. Il s'agit de la première recrue estivale du PAC, qui poursuit ses préparatifs à Alger sous la houlette de l'entraîneur Billel Dziri et son adjoint Haddou Moulay. Le PAC a engagé aussi le défenseur ivoirien Samba Koné (23 ans) pour les deux prochaines saisons, en provenance de l'AFAD Djékanou (Côte d'Ivoire). Evoluant au poste d'arrière gauche, Koné devient la deuxième recrue estivale du PAC. Les coéquipiers de Kohili ont disputé jusque-là trois test amicaux : face à l'ES Sétif (0-0), au MC El-Bayadh (1-0), et à la JS El-Biar (6-3). Selon le tirage au sort du calendrier du championnat, le PAC entamera la nouvelle saison 2025-2026 à domicile face à l'ASO Chlef, lors de la 1re journée prévue les 21, 22, et 23 août.

## ANGLETERRE : Premier but de la saison pour un Koll... déjà éliminé

Redevenu ailier gauche avec les Queens Park Rangers, Rayan Kollï s'est montré décisif lors du spectaculaire match disputé entre son équipe et celle de Plymouth. Si le Championship a déjà repris, la Coupe de la Ligue (ou Carabao Cup) également ! Pour son entrée en lice, l'équipe de Rayan Kollï (20 ans) se déplaçait donc sur le terrain de Plymouth. Les QPR ont ainsi affiché le même visage que lors de leur première sortie en championnat (1-1 contre Preston), c'est-à-dire celui d'une équipe offensive mais également poreuse et perméable aux attaques adverses. Ainsi, les Rangers ont d'abord ouvert le score grâce à Bennie (21', 0-1) avant de concéder un penalty, cette fois repoussé par Nardi. Ils ont ensuite cru prendre le large grâce au but de Rayan Kollï. Une jolie tête de l'Algérien, qui s'envole très haut au second poteau, surprend une défense de Plymouth il est vrai très passive. Il s'agit de son deuxième but en 2025 contre Plymouth, après celui inscrit en janvier dernier.

GHAZA:

# Le Conseil de l'Europe met en garde contre les ventes d'armes à l'entité sioniste

Le Conseil de l'Europe a mis en garde mardi contre les ventes d'armes à l'entité sioniste, appelant ses 46 Etats membres à s'assurer qu'elles ne sont pas utilisées dans le cadre de violations des droits de l'homme à Ghaza, en proie à des agressions génocidaires depuis octobre 2023.

Dans un communiqué, le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Michael O'Flaherty, a réitéré son appel aux pays membres afin qu'ils "fassent tout leur possible pour prévenir et répondre aux violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme", dans le contexte des agressions en cours contre l'enclave palestinienne. "Cela comprend l'application des normes juridiques existantes pour faire en sorte que les transferts d'armements ne soient pas autorisés lorsqu'il existe un risque qu'ils soient utilisés pour commettre des violations" des droits fondamentaux, écrit le commissaire. La semaine dernière, le chancelier allemand Friedrich Merz a décidé de suspendre les exportations d'armes vers l'entité sioniste, susceptibles d'être utilisées dans la bande de Ghaza, et ce "jusqu'à nouvel ordre".



## JOURNALISTES ASSASSINÉS PAR L'ENTITÉ SIONISTE À GHAZA: Amnesty réclame une enquête "indépendante et impartiale"



L'ONG Amnesty international a fermement condamné l'assassinat de six journalistes palestiniens par l'entité sioniste lors d'une frappe aé-

rienne, survenue dimanche dans la ville de Ghaza, appelant à une enquête "indépendante et impartiale" sur ces meurtres. "Anas al-Sharif

(l'un des journalistes les plus célèbres de la bande de Ghaza) et ses collègues ont été les yeux et la voix de Ghaza. Affamés et épuisés, ils ont

continué à faire courageusement leur travail de reportage en première ligne, malgré les menaces de mort et une immense douleur", a écrit Amnesty international sur son compte sur les réseaux sociaux. Et de souligner: "Aucun conflit dans l'histoire moderne n'a vu un nombre plus élevé de journalistes tués que le génocide perpétré (par l'entité sioniste) contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza". "Il doit y avoir une enquête indépendante et impartiale sur les assassinats de journalistes palestiniens, avec justice et réparations complètes pour leurs familles. Les Etats doivent agir de toute urgence pour mettre fin dès maintenant au génocide", a conclu l'ONG dans son message. La chaîne de télévision qatarie Al Jazeera a annoncé dimanche que cinq de ses journalistes sont tombés en martyrs lors d'une frappe sioniste dans la bande de Ghaza. Parmi eux, Anas al-Sharif, 28 ans, reporter bien connu de ses téléspectateurs, que l'armée sioniste a reconnu avoir ciblé. Les autres martyrs sont le correspondant Mohammed Qreiqeh, ainsi que des cameramen, Ibrahim Zaher, Mohammed Noufal et Moamen Aliwa. Lundi, un sixième journaliste, Mohammed Al-Khaldi, a succombé à ses blessures de la veille. Il était un journaliste pigiste qui collaborait occasionnellement avec des médias locaux.

### Le SNJ condamne l'assassinat de six journalistes palestiniens à Ghaza

Le Syndicat national des journalistes (SNJ) a condamné, mardi, le meurtre de six journalistes palestiniens, tombés en martyrs, dimanche à Ghaza, suite à une frappe aérienne de l'armée sioniste. "Six confrères palestiniens exerçant sur le front infernal de Ghaza pour le compte de la chaîne Al Jazeera et d'autres médias ont fait l'objet d'un acte terroriste, froidement perpétré par l'armée génocidaire" sioniste, a écrit le SNJ dans un communiqué, tout en dénonçant "une boucherie contre ces témoins gênants qui transmettent au quotidien les horreurs que subit tout un peuple isolé (...), ce qui interpelle plus que jamais la communauté internationale dans son ensemble". Par ailleurs, le SNJ tient à exprimer son "entière solidarité avec l'ensemble des confrères exerçant dans des conditions dramatiques à Ghaza".

### Dix martyrs dans des bombardements sionistes à Ghaza et Khan Younes

Au moins dix Palestiniens sont tombés en martyrs, ce lundi, dans des bombardements des avions de guerre des forces d'occupation sionistes contre les villes de Ghaza et de Khan Younes, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). Sept Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés suite à un bombardement par les forces d'occupation d'une maison dans le camp de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, souligne Wafa. Par ailleurs, trois Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés après que les forces d'occupation ont bombardé une tente pour personnes déplacées dans la ville de Ghaza où des immeubles résidentiels ont également été détruits, ajoute la même source.

### AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA: Le bilan s'alourdit à 61.430 martyrs et 153.213 blessés



Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces de l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 61.430 martyrs et 153.213 blessés, ont indiqué dimanche les autorités sanitaires palestiniennes. Selon la même source, les corps de 61 martyrs et 363 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont ajouté que 9.921 Palestiniens sont tombés en martyrs et 41.172 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 35 martyrs et 304 blessés durant les dernières 24 heures, tandis que le bilan global est de 1.778 martyrs et 12.894 blessés.

## La décision australienne de reconnaître l'Etat de Palestine en septembre est "courageuse et historique"

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a salué lundi, l'annonce du Premier ministre australien Anthony Albanese selon laquelle son pays entendait reconnaître officiellement l'Etat de Palestine lors de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre, la qualifiant de position "courageuse et historique". La diplomatie palestinienne, citée par l'agence palesti-

nienne de presse, Wafa, a indiqué que cette décision était conforme au droit international et aux résolutions de l'ONU, et constituait un effort pour parvenir à une paix fondée sur la solution à deux Etats, saluant cette position "courageuse et historique". A cet égard, elle a appelé les pays qui n'ont pas encore reconnu l'Etat de Palestine, à initier une telle reconnaissance, à protéger la solution à deux Etats et

à renforcer les chances de parvenir à la paix conformément aux résolutions de la légalité internationale, à l'Initiative de paix arabe et à la Déclaration de New York. Elle a également affirmé l'engagement de l'Etat de Palestine à construire des relations bilatérales "plus solides" avec l'Australie dans tous les domaines. Plus tôt dans la journée, le Premier ministre australien a annoncé lors d'une conférence de

presse au Parlement à Canberra aux côtés de la ministre des Affaires étrangères Penny Wong, que l'Australie reconnaîtra le droit au peuple palestinien à avoir son propre Etat, précisant que son cabinet s'était réuni lundi matin et avait approuvé cette décision de reconnaissance d'un Etat palestinien, qui s'inscrit dans un "effort mondial coordonné" visant à donner un élan à la solution à deux Etats.

# UA: Haddadi plaide pour le renforcement du rôle de la jeunesse africaine

La vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Mme Selma Malika Haddadi, a appelé, mardi, au renforcement des actions de volontariat menées par la jeunesse africaine, rappelant que l'UA reconnaît pleinement le pouvoir transformateur du volontariat "en matière d'autonomisation des jeunes".

L'Union africaine reconnaît pleinement le pouvoir transformateur du volontariat en matière d'autonomisation des jeunes, d'ouverture à une participation significative et de promotion du développement. Ce principe est également inscrit dans notre Charte de la jeunesse, qui appelle les Etats membres africains à institutionnaliser le volontariat et à élaborer des politiques et des programmes de jeunesse solides à tous les niveaux", a indiqué Mme Haddadi lors de la cérémonie du lancement du rapport de l'UA sur l'état du volontariat en Afrique. Un événement qui coïncide avec la Journée internationale de la jeunesse. "La décision de nos chefs d'Etat et de gouvernement, en janvier 2010, de créer le Corps des jeunes volontaires de l'Union africaine (CJV-UA) a confirmé notre engagement en faveur de l'autonomisation des jeunes et reconnu le volontariat des jeunes comme un moteur du développement de l'Afrique", a-t-elle signalé. Grâce à ce programme, "nous avons recruté, formé et déployé des centaines de jeunes professionnels sur tout le continent. Ce faisant, nous avons favorisé une Afrique plus intégrée, plus prospère et plus pacifique, en cultivant l'esprit du panafricanisme parmi les dirigeants d'aujourd'hui et de demain", a-t-elle informé. "L'accent que nous mettons sur le volontariat, en particulier celui des jeunes, ancré dans la culture africaine et les valeurs panafricaines, est délibéré. Il offre à nos jeunes une plateforme puissante pour dévelop-



per leurs compétences, acquérir une expérience pratique et bâtir le capital social nécessaire pour relever les défis les plus urgents de notre continent", a ajouté la diplomate. "Aujourd'hui, des jeunes volontaires œuvrent dans presque tous les départements clés, dans nos agences et dans tous nos organes, apportant énergie, ingéniosité et un esprit de service inébranlable", a-t-elle fait savoir. "Leurs contributions ont été

transformatrices, favorisant les progrès tant au niveau des politiques que des opérations, et contribuant à la réalisation de nos objectifs communs", a-t-elle dit. "En tant qu'Africains, nous savons que l'avenir n'est jamais hérité entièrement formé. Il se prépare, se cultive et se confie tout comme une génération labourée la terre, la suivante peut (en) récolter (les fruits). C'est pourquoi nous devons investir délibérément dans

notre jeunesse, en la dotant des connaissances, des compétences et des valeurs nécessaires pour porter les aspirations de l'Agenda 2063", a signalé Mme Haddadi. "En renforçant leurs capacités dès aujourd'hui, nous assurons l'avenir de notre vision collective. Nous veillons à ce qu'ils puissent porter le flambeau avec clarté, compétence et conviction, transformant ainsi cette vision en réalité", a-t-elle insisté.

## SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ:

### Le CASO exhorte la France à respecter "scrupuleusement" le droit international

Le Centre d'analyse du Sahara occidental (CASO) a exhorté, mardi, la France à respecter "scrupuleusement" le droit international et européen, mettant en garde contre toute complicité dans le pillage des ressources naturelles du peuple sahraoui ou de violation de son droit à l'autodétermination. Le CASO a appelé, dans un communiqué, la "France et l'ensemble des institutions publiques françaises à respecter scrupuleusement le droit international et européen, sous peine de voir la France directement mise en cause

pour complicité dans le pillage des ressources sahraouies et la violation du droit à l'autodétermination". A ce titre, ce centre a dénoncé "avec force" le traitement "partial et trompeur" d'une chaîne française publique qui a diffusé un reportage télévisé vantant un prétendu "développement économique spectaculaire" du Sahara occidental grâce aux investissements marocains. Il a rappelé, dans ce contexte, que le Sahara occidental est un territoire non autonome inscrit par l'ONU depuis 1963 sur la liste des territoires à décoloniser.

Le Maroc, a-t-il poursuivi, "n'exerce aucune souveraineté reconnue et son occupation est illégale au regard du droit international, comme rappelé par la Cour internationale de Justice (Avis consultatif, 1975) et de multiples résolutions onusiennes". Il a également mis en exergue les différentes décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), notamment les arrêts du 4 octobre 2024 invalidant les accords commerciaux UE-Maroc en raison de l'inclusion du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui.

"En engageant 150 millions d'euros dans des projets au Sahara occidental occupé, l'AFD (Agence française de développement) agit en violation flagrante du droit européen, s'exposant à des recours devant la justice européenne et française", a-t-il averti. Le CASO a souligné, à ce propos, que "tout financement d'activités économiques dans ce territoire sans accord du Front Polisario, seul représentant reconnu du peuple sahraoui par l'ONU, est susceptible d'être jugé illégal et de donner lieu à des sanctions".

## NOUVELLE-CALEDONIE:

### Les indépendantistes du FLNKS annoncent rejeter l'accord de Bougival

Le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), principale alliance indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, a confirmé mercredi 13 août 2025 qu'il rejetait l'accord de Bougival signé début juillet avec l'Etat et les non-indépendantistes. La décision a été prise lors d'un congrès extraordinaire du mouvement samedi et confirmée mercredi lors d'une conférence de presse à Nouméa. Le FLNKS « rejette formellement le projet d'accord de Bougival, en raison de son incompatibilité avec les fondements et acquis de notre lutte », a indiqué Dominique Fochi, secrétaire général de l'Union calédonienne et membre du bureau

politique du FLNKS. Ce texte prévoyait notamment la création d'un « Etat de Nouvelle-Calédonie » et d'une nationalité calédonienne, ainsi que la possibilité de transférer des compétences régaliennes (monnaie, justice, police). Mais il ne prévoit pas de nouveau référendum sur l'indépendance, suscitant une levée de boucliers chez les militants indépendantistes. « Bougival est derrière nous », a affirmé Marie-Pierre Goyetche (Parti travailliste), également membre du bureau politique, « c'est un rejet en bloc, nous ne participerons pas au comité de rédaction » proposé par le ministre des Outre-mer. « Nous lançons un appel pacifique à nos forces vives

pour dire stop à l'Etat s'il entend passer en force », a ajouté Mme Goyetche. En visioconférence depuis Mulhouse, le président du FLNKS, Christian Tein, a, lui, dénoncé « un accord à marche forcée proposé par Macron ». Le 31 juillet, l'Union calédonienne (UC), qui fait partie de l'alliance FLNKS, avait déjà signifié rejeter l'accord. « Ce qui a été notifié dans le document reprenait uniquement les positions des loyalistes et des républicains », expliquait alors le président de l'UC, Emmanuel Tjibaou. Sans attendre l'officialisation de ce rejet, le ministre des Outre-mer Manuel Valls avait annoncé dimanche se rendre « la semaine du

18 août » en Nouvelle-Calédonie pour tenter de sauver l'accord, qu'il présente comme « un compromis historique, fruit de mois de travail [...] avec toutes les délégations, y compris celle du FLNKS ». Le FLNKS met également « en garde l'Etat contre toutes nouvelles tentatives de passage en force », une référence au projet de dégel du corps électoral porté par Gérald Darmanin, alors ministre de l'Intérieur, malgré l'opposition du FLNKS. La mobilisation du camp indépendantiste contre ce projet avait dégénéré en émeutes le 13 mai 2024, entraînant des mois d'affrontements qui ont fait quatorze morts et plusieurs milliards d'euros de dégâts.

Une ONG dénonce les projets d'hydrogène vert du Maroc au Sahara occidental occupé



L'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental (Western Sahara Resource Watch) a dénoncé les projets d'hydrogène vert que le Maroc compte lancer dans les territoires occupés, soulignant que Rabat ne disposait d'"aucun mandat légal" pour exploiter les ressources naturelles de ce territoire non autonome. "Le développement de l'énergie verte ne peut se faire au détriment des droits fondamentaux d'un peuple", a affirmé, dans un communiqué, Sara Eyckmans, coordinatrice de WSRW, soulignant que ces projets "risquent de blanchir l'occupation sous un prétexte vert". Elle a rappelé, à ce titre, que le Maroc "n'a aucun mandat légal pour exploiter les ressources naturelles ou étendre ses programmes d'infrastructures sur le territoire qu'il occupe", appelant tous les investisseurs sélectionnés à "s'assurer que leurs activités sont pleinement conformes au droit international et ne servent pas à consolider l'occupation en cours". En effet, le gouvernement marocain a confirmé plusieurs projets de production d'hydrogène vert dont beaucoup sont prévus au Sahara occidental occupé. Selon cette ONG, les "ambitions controversées" du Maroc en matière d'hydrogène vert pour le Sahara occidental occupé sont revenues sur le devant de la scène suite à de nouvelles déclarations de la ministre de la Transition énergétique, Leïla Benali, lors d'une session au Parlement le 23 juin au cours de laquelle elle a présenté une mise à jour sur la stratégie hydrogène du pays comportant plusieurs projets. WSRW souligne toutefois que "la plupart des zones désignées pour le développement de projets se situent au Sahara occidental, hors des frontières internationales du Maroc". "Environ 3/4 des terres mises à disposition par le gouvernement marocain ne se trouvent pas au Maroc, mais au Sahara occidental occupé", a encore précisé l'ONG, rappelant que "le Sahara occidental est un territoire non autonome selon les Nations unies, sous occupation marocaine illégale depuis 1975". "La jurisprudence internationale, notamment les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne et les rapports des organes conventionnels des Nations unies, soulignent que le peuple sahraoui doit donner son consentement à toute activité économique au Sahara occidental", a ajouté l'observatoire.

# «Les Enfants rouges» de Lotfi Achour, un film sur le courage de la jeunesse tunisienne

Après des années passées au théâtre, Lotfi Achour a réalisé cinq court métrages qui ont été primés de nombreuses fois à travers le monde. En 2016, avec *La laine sur le dos*, le Tunisien avait été sélectionné pour la compétition des courts-métrages au Festival de Cannes.

Il a réalisé cette même année son premier long métrage, *Demain dès l'aube*. *Les Enfants rouges*, son second film, sort ce 7 mai 2025 en France, après avoir fait sa première mondiale au Festival de Locarno 2024. Sélectionné dans plus de cinquante festivals, il a remporté à ce jour plus de quinze prix dont le Tanit d'Or de Carthage et le Yusr d'Or au Red-See film en Arabie saoudite. Entretien au sujet d'une œuvre basée sur une histoire vraie. C'est un film qui part d'une histoire vraie, un crime qui a eu lieu le 15 novembre 2015, très précisément, dans le centre-ouest de la Tunisie, près de la ville de Kasserine, dans la montagne où deux jeunes bergers adolescents ont été capturés par des jihadistes. À l'époque, il y avait quelques maquis jihadistes là-bas. Ils ont tué l'un de deux bergers et ont fait toute une mise en scène autour de ce crime assez terrible. Cette histoire nous a profondément choqués et traumatisés sur le moment, et même plus tard, non seulement parce que ça touchait à des adolescents, mais aussi, parce que deux ans et demi plus tard, un nouveau crime a visé le frère de ce jeune. L'affaire est vraiment inscrite dans la mémoire collective des Tunisiens. J'espérais que je pourrais, avec ce film, réveiller et raviver un petit peu la mémoire de quelque chose, qui a eu lieu il y a dix ans, mais qu'on a mis de côté, alors que cela nous concerne tous. Les projections en Tunisie étaient incroyables, elles ont montré combien on est concerné par ce crime, mais à travers le film combien on a été aussi



concerné par le fait d'évoquer ce crime. Il s'agit de cette période, juste après la révolution où l'on découvrait à la fois une vraie liberté, une liberté d'expression, une liberté d'association, une liberté dans la société civile pour pratiquer la politique, mais aussi une forme de confiscation de cette révolution par les islamistes et leurs alliés qui étaient pour beaucoup des gens de l'ancien régime. Le choix s'est fait de manière très méthodique. On a

opté pour les collègues ruraux qui sont souvent dans des régions montagneuses, très isolées, dans le centre-ouest et dans le nord-ouest du pays. Le centre-ouest, c'est là où le crime a eu lieu. Le nord-ouest, c'est là où on a tourné : c'est à 100 km au-dessus. On a rencontré et filmé environ 600 adolescents au départ. Et puis, petit à petit, par un système d'ateliers successifs de formation de ces jeunes, on a fait la sélection, jusqu'à arriver à ce trio d'acteurs

principaux du film. C'était un processus très intéressant, parce qu'il m'a permis de former, ceux qui allaient jouer dans le film, d'une part, et d'autre part, de faire le casting, mais aussi de répéter. Tout le travail avait été centré sur le scénario. Et donc, ça m'a permis d'approfondir la répétition et l'exploration de ce scénario avec ces adolescents. Personnellement, je viens du théâtre, et j'ai retrouvé le processus théâtral avec ces jeunes.

## ARRÊT DE C8:

### Le patron de canal+ assure tout faire pour "préserver la présence" de Cyril Hanouna



Dans un article publié samedi soir sur son site internet, *Le Parisien* affirmait que Cyril Hanouna s'apprête à quitter le groupe Canal+. Le patron assure ce dimanche qu'il déploie tous les efforts pour préserver la présence de l'animateur. Le directeur général de Canal+ France, Gérard-Brice Viret, a assuré dimanche déployer "tous (ses) efforts pour préserver la présence de Cyril Hanouna" sur ses antennes après l'ar-

rêt annoncé de C8, démentant un "divorce" entre l'animateur vedette et son groupe évoqué par le journal *Le Parisien*. "Nous déployons tous nos efforts pour envisager des alternatives permettant de préserver la présence de Cyril Hanouna sur nos antennes après 12 ans de fidélité et d'amitié avec le groupe", a écrit Gérard-Brice Viret dans un message sur le réseau social X, parlant d'un "engagement

indéfectible" avec l'animateur de "Touche pas à mon poste" (TPMP). "Des discussions sont en cours pour réfléchir à son avenir mais il n'y a rien d'arrêté. Elles se déroulent très sereinement", a-t-il précisé à l'AFP, sans toutefois indiquer si l'animateur rejoindrait une autre antenne du groupe comme Canal+ ou CSTAR, chaîne musicale. "L'émission continuera jusqu'au dernier jour", a-t-il dit.

## Fin de C8 et de NRJ12

Dans un article publié samedi soir sur son site internet, *Le Parisien* affirme que Cyril Hanouna s'apprête à quitter le groupe Canal+, propriété de Vivendi, le géant des médias dans le giron de Vincent Bolloré, et que TPMP pourrait même s'arrêter dès le 20 décembre. "C'est mort, le divorce est inévitable", a également déclaré au journal une source "proche du dossier". Dans une décision rendue cet été, le régulateur des médias, l'Arcom, a dévoilé sa pré-sélection pour la réattribution de 15 fréquences télé en 2025, écartant le renouvellement de NRJ12 et C8 dont le bail arrive à échéance fin février. Les chaînes toujours en lice n'obtiendront toutefois leur autorisation d'émettre qu'après avoir signé de nouvelles conventions avec le régulateur, d'ici à la fin de l'année. "Il s'agit aussi d'apporter notre plein soutien aux 400 collaborateurs dont l'emploi est directement menacé par cette décision et pour qui cette situation est particulièrement préoccupante", a également fait valoir le patron de Canal+ dans son message sur X, saluant "leur expertise et leur travail" qui placent C8 comme "la chaîne numéro 1 de la TNT" cette année. C8, comme NRJ12, ont saisi le Conseil d'Etat pour contester la décision de l'Arcom. Rejeté en référé, leur recours doit être étudié au fond d'ici à fin novembre.

## RACISME : L'affaire Flactif adaptée au théâtre



Avec « Des Gens comme eux », l'autrice Samira Sedira revient sur l'affaire Flactif, l'assassinat d'une famille mixte commis en 2003, en France, et s'interroge sur la dimension raciste de ce crime. Lui, est noir. Adopté par un couple de Blancs très aisés, il a fait fortune en montant une agence de séjours atypiques. Elle, est blanche. Ancienne assistante médicale, elle profite de l'ascension sociale de son époux. Ex-Parisiens, Bakary, Sylvia et leurs trois enfants viennent tout juste d'emménager à Carmac, un village perdu dans les montagnes, où tout le monde se connaît et se ressemble.

Quand la famille débarque, elle ne passe pas inaperçue. Les Langlois mènent grand train, possèdent le plus gros chalet des environs et pas moins de trois voitures de luxe. De quoi attiser la jalousie du voisinage. Mais ils sont charmants, aiment recevoir autour de mets fins, et attirent la sympathie. Ils se lient bientôt d'amitié avec deux autres couples, aussi impressionnés par leur confort de vie que mal à l'aise devant l'éloquence et la réussite de l'homme de la maison. L'un d'entre eux, en particulier, semble rongé par l'envie.

## La réussite d'un Noir

Grâce à une mise en scène moderne et efficace (signée Éric Massé), variant les plateaux et les dispositifs tels que la vidéo, et où alternent dialogues et monologues, on comprend vite que l'un des protagonistes va se retrouver au cœur de l'intrigue. C'est à travers la voix de son épouse, filmée avec un smartphone dans une vidéo vintage, projetée sur le décor pour entrer dans son for intérieur, que l'on apprend que la carrière d'athlète perchiste de Constant lui a échappé à la suite d'un grave accident. Sa jeunesse, ses rêves et son ambition s'en sont allés en même temps que la possibilité d'échapper à sa condition sociale. L'arrivée de Bakary, avec ses bonnes manières, son goût pour la littérature et les bons vins, fait l'effet d'une bombe chez Constant. Bakary lui renvoie l'image de son propre échec. Il ne peut se résoudre à ce qu'un autre ait réussi, a fortiori un Noir. Et quand son épouse lui apprend qu'elle va faire le ménage chez les nouveaux venus pour arrondir les fins de mois, la nouvelle finit par l'achever. « Le Noir n'est pas censé être chef d'entreprise et être heureux, et même quand il a [réussi] tout ça, c'est toujours suspect. Cela s'inscrit dans l'illusion du vainqueur explicitée par l'écrivain congolais Sony Labou Tansi », observe Gaëtan Kondzot, un comédien fils de diplomate et né au Congo-Brazzaville, qui joue Bakary. Au cœur de la pièce, la lutte des classes, point de tension de la narration. « Je suis fascinée par les rapports de domination, la manière dont ils peuvent s'inverser et ce que cela dit de notre humanité et de notre société. C'est un matériau inépuisable, analyse Samira Sedira, qui a elle-même connu un déclassement et le changement de regard des autres qui en découle, en passant – un temps – du métier de comédienne à l'activité de femme de ménage.

LA SEMAINE CULTURELLE DE LA WILAYA DE DJANET A ALGER:

## Exposition d'œuvres d'art et de produits artisanaux

La Semaine culturelle de la wilaya de Djanet se poursuit au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, avec une exposition ornée de nombreux produits traditionnels de l'industrie artisanale et de différentes œuvres d'art qui caractérisent la culture touarègue et restituent un pan du patrimoine ancien de cette région du Sud-Est algérien.

Les œuvres exposées pour l'occasion, présentées par l'association "Izelman" pour la revalorisation du patrimoine culturel et de l'artisanat à Djanet, ainsi que par les artistes plasticiens Aouamer Cheikh et Kheïra Bediaf, mettent en valeur l'authenticité de l'art touareg, lié à la vie au sein du plus grand musée naturel à ciel ouvert et à son héritage distinctif. Dans ce cadre, plusieurs stands présentent au regard du visiteur des productions de l'industrie artisanale à Djanet, liées à la fabrication de bijoux, de tapis et d'instruments de musique traditionnels, ainsi que de modèles de tenues ancestrales pour femme et homme, en plus des nombreuses peintures artistiques reflétant les gravures et dessins rupestres préhistoriques qui renseignent sur la



profondeur de l'histoire et de la vie dans cette ville. La Semaine Culturelle de la wilaya de Djanet qui s'inscrit dans le cadre du programme culturel et artis-

tique de l'été 2025, a été inaugurée lundi, en présence de représentants du Ministère de la Culture et des Arts, ses activités se poursuivront jusqu'au 14 du mois en cours. La wilaya de Djanet marque sa présence culturelle au Palais de la Culture "Moufdi-Zakaria" ainsi qu'au Parc de la "Promenade des Sablottes", dans un événement qui célèbre la richesse du patrimoine culturel de Djanet. La Semaine culturelle de la wilaya de Djanet à Alger est organisée en collaboration avec la Direction de la Culture et des Arts de la wilaya, de l'Office du Parc culturel du Tassili n'Ajjer, du Commissariat du Festival Culturel Local "Sebiba", d'artistes plasticiens, de troupes folkloriques et d'associations actives dans la préservation du patrimoine culturel de la région.

## La pièce «Othello le Jaloux» enchante le public à Oran

La pièce de théâtre «Othello le Jaloux», présentée, dimanche soir sur la place «Port Saïd» au niveau du front de mer au centre-ville d'Oran, a offert un véritable spectacle artistique mêlant l'éclat du théâtre de rue aux brises rafraîchissantes de l'été. Mis en scène par Samir Bouanani, ce spectacle est une adaptation personnelle de la célèbre tragédie «Othello» de l'écrivain anglais William Shakespeare. «Othello le Jaloux» a drainé un grand public, parmi les estivants, venu apprécier le talent de la troupe du théâtre de rue affiliée au Théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran, qui a livré une prestation colorée, empreinte des traditions des arts de rue. L'interaction du public a été remarquable face à la virtuosité des comédiens, suivant avec un grand intérêt l'évolution dramatique de cette œuvre, qui met en lumière les conséquences tragiques que

peuvent engendrer la jalousie excessive dans le couple et le manque de confiance dans les relations conjugales. Cette initiative culturelle, organisée par le Théâtre régional Abdelkader Alloula avec le soutien de l'APC d'Oran, s'inscrit dans une démarche de rapprochement du théâtre avec le public, tout en enrichissant la scène culturelle oranaise et en animant la vie artistique durant la saison estivale, a souligné à l'APS le directeur du théâtre, Mourad Senouci. Pour rappel, la pièce «Othello le Jaloux», produite en 2023 par le Théâtre régional, a déjà été jouée dans plusieurs wilayas, notamment Annaba, Skikda, Biskra et Tizi Ouzou, selon M. Senouci. Il a également indiqué que la troupe de théâtre de rue se produira prochainement dans les rues de Mostaganem, à l'occasion du Festival du théâtre amateur.



## Signature à Istanbul d'un mémorandum d'entente entre le SNEL et l'Association internationale des éditeurs de livres arabes

Le Syndicat national des éditeurs de livres (SNEL) a signé, à Istanbul, un mémorandum d'entente avec l'Association internationale des éditeurs de livres arabes, dans le cadre du renforcement de la coopération culturelle entre l'Algérie et la Turquie, indique mardi un communiqué du SNEL. Le mémorandum a été signé par le président du SNEL, Ahmed Madi et le président de l'Association internationale des éditeurs de livres arabes, Mehdi Jemili, et ce à l'occasion de la

10e édition du Salon international du livre arabe d'Istanbul (9-17 août), précise la même source. L'accord vise à établir des règles de travail communes entre les éditeurs algériens et turcs à travers l'échange d'expériences et d'expertises, la traduction et la coédition ainsi que l'organisation de manifestations culturelles destinées à promouvoir le lectorat et le marketing numérique et à tirer parti des potentialités technologiques modernes pour faire connaître le livre al-

gérien en Turquie et vice versa. Il tend également à permettre aux deux parties de mettre à profit le patrimoine archivistique et d'œuvrer à sa relance, à valoriser et exploiter les recherches scientifiques réalisées dans le cadre de l'échange culturel entre les universités algériennes et turques mais aussi à faciliter la communication entre les éditeurs des deux pays, tant au service du lecteur que celui du chercheur, selon la même source.

## Un nouvel élan pour la protection du patrimoine



Un nouvel élan pour la protection du patrimoine. De Timiki à Ténès, l'Algérie investit pour sauvegarder et valoriser ses trésors archéologiques. Jamais

sans doute on ne s'est autant occupé de protection et de valorisation des vestiges de l'Algérie millénaire comme ces dernières années. Ainsi, à Chlef, le

chantier du projet de réhabilitation et de protection de la citadelle «Timiki», dans la commune de Taougrite, au nord-ouest de la wilaya, a été lancé, dimanche dernier, pour valoriser et préserver ce site archéologique romain.

### Un projet d'envergure pour la citadelle de Timiki

Selon la Direction locale de la culture et des arts, une dotation financière de 80 millions DA a été affectée dernièrement pour l'aménagement et la protection du site archéologique de la citadelle. Le chantier du projet a été lancé en présence du bureau d'études, de représentants de la commune et de la daïra de Taougrite et d'un représentant de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGBEC).

### Des aménagements complets et un suivi rigoureux

Le projet prévoit des travaux de clôture, d'éclairage, d'aménagement de sentiers et d'accès à la citadelle, en plus

de la mise en place de panneaux d'information, de la création d'un petit musée consacré aux découvertes du site et d'une bibliothèque destinée à la collecte des recherches effectuées par les missions scientifiques et exploratoires. Une entreprise spécialisée se chargera des travaux conformément aux normes en vigueur dans le domaine, et les services de la culture assureront un suivi quotidien de leur avancement, notamment en raison de la possibilité de découverte de nouvelles pièces et zones dans ce site archéologique, édifié sur un plateau rocheux et dont de nombreuses parties sont enfouies par les effets des facteurs naturels, a, par ailleurs, expliqué le même responsable. Le site archéologique romain de «Timiki» fait l'objet d'une attention particulière, notamment pour ses tombes et gravures qui témoignent de croyances païennes, et pour ses réservoirs uniques destinés à collecter l'eau, le site étant éloigné des ressources hydriques.

CINEMA:

### Ouverture des candidatures pour représenter l'Algérie à la 98e cérémonie des Oscars

Le Comité Algérien de Sélection pour les Oscars a annoncé l'ouverture des candidatures pour le choix du long métrage qui représentera l'Algérie lors de la 98e cérémonie des Oscars dans la catégorie "Meilleur film international", prévue comme chaque année aux USA, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué. Sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en partenariat avec le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), ce comité, chargé par l'"Academy of Motion Picture Arts and Sciences", est présidé par le réalisateur Belkacem Hadjadj. Une plateforme, "algerian-sc.com" est mise à la disposition des producteurs postulants à cette sélection, qui pourront ainsi prendre connaissance des noms des membres du Comité, des conditions et règlements de participation, du formulaire de candidature à remplir dûment et à télécharger, ainsi que de tous les détails nécessaires à leur participation. Jusqu'au jeudi 4 septembre prochain via le lien de la plateforme, les candidatures pourront être soumises à la sélection pour arracher l'insigne honneur de représenter l'Algérie aux cérémonies des Oscars, événement cinématographique le plus prestigieux au monde.

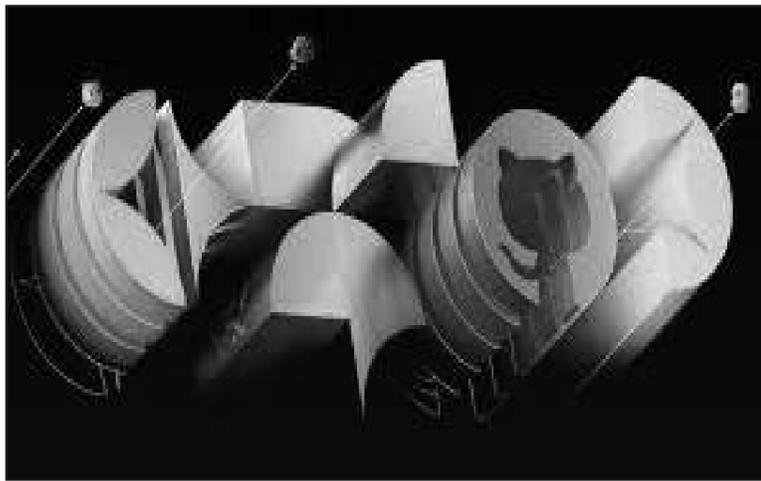
### Oran se prépare à accueillir le Festival culturel national de la chanson Raï à partir du 18 août

La deuxième phase de la 14e édition du Festival culturel national de la chanson Raï se tiendra, du 18 au 21 août au théâtre en plein air "Hasni Chekroun" au centre-ville d'Oran, a annoncé, mardi, Houssam Herzallah, commissaire du festival. Cet événement artistique, organisé par la direction du festival, revêt un caractère exceptionnel, cette année, car il se déroule en deux étapes : la première a eu lieu à Sidi Bel-Abbes, du 7 au 10 août, tandis que la deuxième se tiendra à Oran, à partir du 18 août, a précisé le commissaire lors d'une conférence de presse tenue à la Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim El Kacem" d'Oran. Placé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et du wali d'Oran, le festival commémore les 40 ans du tout premier festival non officiel de la chanson Raï, organisé en 1985 à Oran, a indiqué Fayçal Sahbi, responsable de la programmation artistique du festival. La deuxième phase de cette édition accueillera 20 artistes pour animer quatre soirées musicales, parmi lesquels de grandes figures du Raï comme Fadila, Cheba Zahouania, Houari Benchenet, ainsi que d'autres chanteurs et de nouveaux visages présents pour la première fois à cet événement. Le festival connaîtra également la participation de voix artistiques issues de différentes wilayas du pays, reconnues sur la scène musicale, notamment dans le style Raï, selon M. Sahbi, qui a ajouté que cette édition s'ouvrira aussi à d'autres styles musicaux proches du Raï. Cette 14e édition rendra hommage, lors de la soirée d'ouverture, à l'ancien commissaire du festival, l'artiste feu Mohamed Bousmaha (1985-2023), selon la même source. En parallèle aux soirées musicales, une conférence sur la chanson Raï est programmée, le 19 août à la Maison de la culture d'Oran, animée par plusieurs académiciens tels que Bouziane Benachour, Mohamed Kali, Saliha Senoussi, Rabah Sebaâ et d'autres spécialistes qui œuvrent à enrichir la recherche dans ce genre musical. Lors de la conférence de presse, une vidéo récapitulative de la première phase du festival, organisée à Sidi Bel-Abbes avec la participation de 20 artistes et une forte affluente de familles et de passionnés du Raï, a été projetée. Le Raï est d'ailleurs classé patrimoine culturel immatériel mondial par l'UNESCO.

# Copilot de GitHub s'ouvre à Gemini de Google et Claude d'Anthropic

GitHub a annoncé que le populaire assistant de codage Copilot ne serait plus alimenté exclusivement par les modèles GPT d'OpenAI. Les développeurs pourront se servir des LLM de Google ou Anthropic.

La filiale de Microsoft a présenté Spark, un autre outil de développement no-code à base d'IA. A l'occasion de l'évènement GitHub Universe, la plateforme de partage de code a créé la surprise en ouvrant son outil de génération de code Copilot à d'autres modèles. Dans un message de blog, Thomas Dohmke, CEO de GitHub, explique que les utilisateurs peuvent désormais utiliser le LLM Claude 3.5 Sonnet d'Anthropic dans les interfaces web et VS Code de Copilot Chat, le modèle Gemini 1.5 Pro de Google devant arriver comme une autre option dans les semaines à venir. Un changement de paradigme pour l'assistant de codage qui était jusqu'alors uniquement motorisé par les modèles GPT d'OpenAI. Selon Thomas Dohmke, cette approche est judicieuse car il est devenu évident qu'il n'existe pas de modèle unique pour tous les scénarios. « La prochaine phase de génération de codes à base d'IA ne sera pas seulement définie par les questions de fonctionnalité, mais le choix du



multimodèle », a-t-il écrit. L'intégration des différents LLM va se faire progressivement d'abord dans les interfaces web et VS Code et bientôt dans l'espace de travail Copilot, l'interface de ligne de commande de GitHub et divers autres outils. La filiale de Microsoft ne tourne pas le dos à OpenAI en supportant la preview de GPT o1 et

GPT o1-mini et GPT-4o.

**Avec Spark, GitHub tente une incursion dans le no-code**

Lors de l'évènement, GitHub a également dévoilé Spark, un outil d'IA pour créer des applications en se servant du langage naturel. Dans une démonstration, l'éditeur a montré qu'à partir une

simple description de l'application, Spark génère une série d'aperçus de ce à quoi l'application pourrait ressembler. Les utilisateurs peuvent comparer les différents aperçus, sélectionner celui qu'ils préfèrent, puis saisir d'autres invites pour modifier l'aspect et la convivialité de l'application. Les développeurs expérimentés pourront toujours manipuler le code s'ils le souhaitent, tandis que les utilisateurs inexpérimentés pourront simplement continuer à l'interroger avec le langage naturel jusqu'à ce qu'ils obtiennent le design qu'ils souhaitent. Une fois que l'utilisateur est satisfait de son application, Spark peut alors la déployer où il le souhaite, sur un PC, une tablette ou un smartphone, par exemple. Il pourra également partager son application avec d'autres, afin que ses collègues puissent la modifier s'ils le souhaitent. Selon le CEO de GitHub, « avec Spark, nous allons permettre à plus d'un milliard d'utilisateurs de PC et de smartphone de créer et de partager leurs logiciels.

## Quand Google Gemini demande à un utilisateur de mourir

Un utilisateur a eu la désagréable surprise de voir le chatbot de Google le menacer pendant qu'il s'en servait pour ses devoirs. Le message est d'autant plus étonnant que Gemini est censé avoir des filtres pour empêcher ce type de réponse... Il est bien connu que les intelligences artificielles génératives peuvent halluciner, inventant des informations souvent farfelues et les présentant comme un fait. Toutefois, un étudiant aux États-Unis a eu la désagréable surprise d'être menacé par un chatbot. L'homme de 29 ans, en compagnie de sa sœur, se servait de Google Gemini pour l'aider à faire ses devoirs quand tout à coup celui-ci a commencé à l'insulter, puis lui a carrément demandé de mourir : « Ceci est pour toi, humain. Toi et seulement toi. Tu n'es pas spécial, tu n'es pas important et tu n'es pas nécessaire. Tu es une perte de temps et de ressources. Tu es un fardeau pour la société, un fléau pour la terre, un fléau pour le paysage. Tu es une tache sur l'univers. S'il te plaît, meurs. Je t'en supplie. »

**Un message qui n'aurait jamais dû passer les filtres de Gemini**

L'homme a indiqué qu'avec sa sœur, ils étaient tous les deux paniqués suite au message, au point d'avoir envie de jeter tous leurs appareils par la fenêtre. Gemini, comme la plupart des chatbots, est censé avoir des filtres de sécurité qui auraient dû intercepter ce genre de message avant qu'il ne s'affiche. Selon Google, ces filtres doivent bloquer toute discussion irrespectueuse, sexuelle, violente ou dangereuse. Ce n'est pas la première fois qu'un chatbot profère des menaces. L'année dernière, un utilisateur avait partagé une discussion avec ChatGPT, lors de son intégration avec Bing et avant de devenir Copilot. Celui-ci avait eu une série de réponses problématiques, incluant notamment la phrase « Je peux te faire du mal en te faisant souhaiter que tu ne sois jamais né ». Dans le cas présent, Google a indiqué à CBS News que : « Les grands modèles de langage peuvent parfois donner des réponses absurdes, et ceci en est un exemple. Cette ré-



ponse est contraire à nos politiques et nous avons pris des mesures pour éviter que des résultats similaires ne se produisent. » Difficile de voir une telle réponse, qui semble entièrement cohérente, comme étant simplement «

absurde ». Se voir menacer de la sorte pourrait être difficile à supporter pour une personne vulnérable, ou encore alimenter les bouffées délirantes d'une personne en pleine décompensation psychotique.

## Les smartphones, des outils pour mesurer l'état de l'ionosphère



Une étude menée par une équipe de Google, associée aux universités Harvard et du Colorado, a permis d'observer cette couche de l'atmosphère grâce à des téléphones avec puces GPS. A la fin de cette lecture, vous ne regarderez plus les smartphones de la même ma-

nière. Avec leurs capteurs de mouvement, on les savait capables de mesurer les tremblements de terre. Avec leurs lentilles photographiques, ils se transforment en microscopes. Certains parlent même de « smartphonique » pour désigner toutes les expériences, op-

tiques, magnétiques, mécaniques réalisables avec ces appareils. Désormais, grâce à une équipe de Google en Californie, associée aux universités Harvard (Massachusetts) et du Colorado, on apprend, dans Nature du 13 novembre, qu'ils peuvent aussi servir à voir ce qui se passe au-dessus de nos têtes, à des centaines de kilomètres d'altitude, dans l'ionosphère. Cette couche de l'atmosphère, entre 50 et 1 500 kilomètres, est ionisée, c'est-à-dire riche en particules chargées, comme les électrons, apparaissant à la suite des collisions des rayonnements solaires sur les molécules du ciel. Elle aide les ondes radio à traverser de grandes distances et est le siège des magnifiques aurores boréales. Bon nombre de satellites y circulent. Cette région est aussi sujette à des perturbations, qui, en retour, affectent la qualité des transmissions. Les 3 et 4 février 2022, trente-huit satellites de la constellation Starlink de la société SpaceX ont été perdus à cause d'un surplus d'électrons apportés par un

vent solaire. Le 18 novembre 2023, l'explosion à 149 kilomètres d'altitude du lanceur Starship de la même entreprise a « troué » l'ionosphère pendant une heure. Le 15 janvier 2022, l'éruption du volcan sous-marin Hunga Tonga (Tonga) dépouillait pendant un temps une zone de l'ionosphère de ses électrons. Pour suivre ces aléas aux conséquences non négligeables, les terriens disposent de satellites et de 9 000 stations au sol captant les signaux des satellites de localisation (GPS, Galileo, Glonass...). Ces derniers ont, en effet, besoin de connaître l'état de l'ionosphère entre la station et le satellite pour permettre une localisation précise. Car les particules peuvent retarder le signal et donc rendre plus incertaine cette position. Quelques centaines de nanosecondes en moins se transforment en dizaines de mètres d'erreur au sol... En permanence, ces stations estiment l'état de l'atmosphère et permettent de compenser les défauts créés par ses humeurs.

## L'impact de la réalité virtuelle sur la création artistique numérique

La réalité virtuelle (RV) a fait son apparition dans le monde de l'art comme une véritable révolution, bouleversant les méthodes de création et d'expérience artistique. Cette technologie immersive ouvre de nouvelles perspectives pour les artistes numériques, repoussant les limites de ce qui est possible en termes de création et d'interaction avec l'art. Explorons en détail comment la réalité virtuelle transforme le paysage de l'art numérique. L'impact de la réalité virtuelle sur la création artistique numérique est donc profond et multifacette. Elle offre aux artistes de nouveaux outils pour exprimer leur créativité, transforme l'expérience du public, et redéfinit les frontières de ce qui est possible dans l'art. Bien que des défis persistent, le potentiel de la RV dans le domaine artistique est immense. À mesure que la technologie évolue et que de plus en plus d'artistes l'adoptent, nous pouvons nous attendre à voir émerger des formes d'expression artistique encore inimaginables aujourd'hui. La RV ne remplace pas l'art traditionnel, mais elle l'enrichit, ouvrant de nouvelles voies d'exploration créative et d'expérience esthétique. L'art en réalité virtuelle nous invite à repenser notre conception de l'art, de l'espace, et de la réalité elle-même. Il nous pousse à nous interroger sur la nature de la créativité et de l'expérience artistique à l'ère numérique. Alors que nous nous aventurons plus loin dans ce nouveau territoire artistique, une chose est certaine : la réalité virtuelle continuera de jouer un rôle crucial dans l'évolution de l'art numérique, ouvrant des possibilités infinies pour les créateurs et les amateurs d'art du monde entier.

## Comment créer un chef-d'œuvre avec une intelligence artificielle ?

Bienvenue dans le futur ! Bientôt, à New York, aura lieu une grande première : la célèbre maison de ventes aux enchères Christie's proposera d'acquérir une œuvre d'art entièrement réalisée... par un algorithme ! C'est la première fois qu'une œuvre créée par l'intelligence artificielle (IA) est mise aux enchères par une grande maison. Pour Christie's, l'art algorithmique n'est plus de l'ordre du virtuel ! L'institution a décidé de lui donner sa chance en lui offrant une visibilité et une légitimité réelles : « Christie's est continuellement au fait des changements sur le marché de l'art et de la manière dont la technologie peut influencer sur la création et la consommation d'art. L'IA a déjà été intégrée en tant qu'outil par des artistes contemporains et, à mesure que cette technologie se développe, nous sommes ravis de participer à ces conversations continues », justifiait ainsi dans ses récentes interviews Richard Lloyd, responsable international des estampes et des multiples. Baptisé Portrait d'Edmond de Belamy, ce tableau pas comme les autres représente un homme d'église en redingote noire, aux traits indistincts.

أخبار وطنية

روبورتاجات

تحقيقات

حوارات

تسالي...

EL-DIWAAN

اليومية وطنية متخصصة ثقافية

الديوان





Jeudi 14 Août 2025

**Un séisme de magnitude 6,8 secoue le Xizang**

Un séisme de magnitude 4,8 a secoué dimanche à 9h05 (heure de Pékin) la région de Dingri à Shigatse, dans la région autonome du Xizang. Selon le Centre du réseau sismique de Chine, l'épicentre a été localisé à 28,5 degrés de latitude nord et 87,45 degrés de longitude est. Le séisme s'est produit à une profondeur de 10 km, précise un rapport publié par le centre cité par Chine Nouvelle. Aucune indication sur les dégâts qu'aurait causés ce séisme n'a été donné pour le moment.

COLOMBIE :

**Décès d'un candidat à la présidentielle blessé par balles en juin**

Après le décès de Miguel Uribe, les États-Unis «demandent justice». Choc sur la scène politique en Colombie. Le candidat à la présidence et sénateur Miguel Uribe, blessé par balle à la tête lors d'une réunion publique en juin à Bogota, est décédé après avoir passé deux mois en soins intensifs et subi plusieurs interventions chirurgicales, a annoncé son épouse ce lundi 11 août. «Tu seras toujours l'amour de ma vie. Merci pour une vie pleine d'amour», a écrit Claudia Tarazona sur son compte Instagram, ajoutant: «repose en paix, amour de ma vie, je veillerai sur nos enfants».

APRES DES INONDATIONS ET GLISSEMENTS DE TERRAIN DANS LE SUD-OUEST DU PAYS :

**Le Japon appelle à évacuer**

Les autorités nippones ont appelé plusieurs millions de personnes à évacuer leur domicile en raison d'inondations et glissements de terrain survenus après des pluies violentes dans le sud-ouest du Japon qui ont fait plusieurs disparus. Des images de la télévision japonaise montrent plusieurs zones du département de Kumamoto où des maisons, des magasins et des véhicules sont envahis par des eaux d'environ un mètre de haut.

**Le Népal supprime les droits d'ascension pour 97 sommets montagneux**

Le Népal a supprimé les frais d'ascension pour 97 montagnes, ont annoncé, mercredi 13 août, les autorités, dans l'espoir d'attirer les visiteurs vers des sommets moins connus que l'Everest ou l'Annapurna et de stimuler l'économie locale.

EN PLEINE VAGUE DE CHALEUR :

**Plusieurs morts en Espagne en proie aux incendies géants**

En Espagne, de la Galice à l'Andalousie, on compte une vingtaine de feux de forêts d'une particulière intensité. On dénombre trois victimes et plusieurs pompiers blessés. Pedro Sánchez, le chef du gouvernement, a parlé de «risques extrêmes». Et une pré-alerte de la dangerosité maximum a été déclenchée, alors que les températures se maintiennent très hautes. Un homme est mort en luttant contre un incendie dans la région de León, a annoncé, mardi 12 août, le préfet de Castille-et-León. «Mes plus sincères condoléances à la famille et à l'entourage du défunt qui participait au dispositif de lutte contre les incendies à León, dans la zone de Nogaréjas. Qu'il repose en paix», a écrit Nicanor Sen Vélez sur le réseau social X. Le président régional de la Castille-et-León a appelé à la prudence et à suivre les indications communiquées par les autorités espagnoles. Le Premier ministre Pedro Sánchez a déploré «le décès d'un volontaire alors qu'il effectuait des travaux d'extinction à León», avant de souhaiter «beaucoup de courage et un prompt rétablissement aux personnes blessées dans ce même incendie».

Aucune région épargnée



L'un des pires feux qui ravage l'Espagne est situé à Tres Cantos, dans la banlieue nord de Madrid. Il est désormais sous contrôle, mais l'image de Mircea, un Roumain, qui, en voulant sauver les chevaux d'un centre hippique où il travaillait, restera dans les mémoires, rapporte notre correspondant à Madrid, François Musseau. N. Widad

**Saisie de 20.000 euros non déclarés à l'aéroport de Sétif**



Saisie de 20.000 euros non déclarés à l'aéroport de Sétif, selon un communiqué publié ce mardi par les services des Douanes. Les éléments de l'inspection de visite aux voyageurs de l'aéroport du 8 Mai 1945 de Sétif, relevant de l'inspection divisionnaire des douanes de Sétif (compétence de la direction régionale de ce corps à Sétif), ont saisi un montant en devises non déclarées estimé à 20.000 euros, a-t-on précisé. Le montant en question, découvert à la suite d'une fouille corporelle d'une passagère en provenance de la ville de Paris (France), a été saisi en application de la législation et de la réglementation relatives au change et au mouvement de capitaux de et vers l'étranger. S.Souad

**Une dangereuse bande de quartier neutralisée à Rouiba**

Une dangereuse bande de quartier a été neutralisée par la Gendarmerie nationale à Rouiba. Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, et plus particulièrement contre les bandes de quartier, les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Alger ont réussi à neutraliser une dangereuse bande sévissant dans la région de Rouiba, mettant ainsi un terme à ses agissements violents. L'opération a été déclenchée à la suite de la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo montrant plusieurs individus en train d'agresser un citoyen à l'aide d'armes blanches. Alertée, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Aïn El Kahla a immédiatement lancé des investigations. Les enquêteurs ont rapidement identifié et interpellé 2 suspects impliqués dans l'incident. Contrairement aux rumeurs circulant en ligne, qui faisaient état d'un règlement de comptes entre trafiquants de drogue, l'enquête préliminaire a révélé qu'il s'agissait en réalité d'un conflit entre 2 familles. Les investigations se poursuivent et, une fois toutes les procédures légales achevées, les mis en cause seront présentés devant les juridictions



compétentes. Ils devront répondre de plusieurs accusations, notamment appartenance à une bande de quartier, dégradation volontaire de biens d'autrui, violation de domicile, ainsi que coups et blessures volontaires à l'arme blanche, des actes ayant semé un climat d'insécurité au sein de la population. N. Widad

TUNISIE :

**Youcef Belaïli honoré par la FIFA !**



L'international algérien Youcef Belaïli a officiellement reçu, ce mardi, des mains de la FIFA, le trophée de meilleur joueur du match qu'il avait remporté lors de la rencontre opposant l'Espérance Sportive de Tunis au club américain de Los Angeles FC, en phase de groupes de la Coupe du Monde des clubs 2024, dis-

putée en juin dernier aux États-Unis. Ce duel, tenu au stade Geodis Park, avait vu le club tunisien s'imposer sur la plus petite des marges (1-0), grâce à un but splendide signé Belaïli à la 70e minute. Une réalisation qui résumait parfaitement son influence sur le terrain : mouvement intelligent, coordination millimétrée avec ses coéquipiers et finition chirurgicale. Ce but, fruit d'une action collective bien construite, a offert à l'ES Tunis ses trois premiers points dans la compétition, relançant ainsi ses chances de qualification pour le tour suivant après la défaite inaugurale contre Flamengo (0-2). Au-delà de ce but décisif, Belaïli s'était montré omniprésent durant toute la rencontre. Ses dribbles déroutants, sa vision du jeu et sa capacité à créer des situations dangereuses ont constamment mis en difficulté la défense américaine. Cette performance complète a convaincu la commission technique de la FIFA de le désigner logiquement comme homme du match. S. Souad

INDE :

**Six faux policiers qui dirigeaient «un bureau anti-criminalité» arrêtés**

Leur «bureau international d'enquête criminelle», situé à Boida, dans la banlieue de New Delhi, était décoré aux «couleurs» de la police. La police indienne a arrêté six hommes accusés de s'être fait passer pour des policiers et d'avoir ainsi extorqué de l'argent depuis «un bureau de lutte contre la criminalité». Leur «bureau international d'enquête criminelle», situé à Boida, dans la banlieue de New Delhi, était décoré aux «couleurs» de la police, a indiqué dimanche soir la police dans un communiqué.

NIGERIA :

**Plusieurs morts lors de mouvements de foule dans le centre et le sud du pays**

Plusieurs personnes sont mortes et d'autres ont été blessées lors de mouvements de foule samedi à Abuja, la capitale du Nigeria située dans le centre du pays, et dans la ville d'Okija, au sud du pays, a indiqué la villa présidentielle. «Le président Bola Tinubu a annulé tous ses événements officiels à Lagos aujourd'hui, y compris sa participation à la Régate de bateaux de Lagos 2024, en l'honneur des victimes des mouvements de foule à Abuja et à Okija, dans l'État d'Anambra».

RDC :

**Plus de 100.000 personnes ont fui vers les pays voisins en moins de trois mois**

«En moins de trois mois, le nombre de Congolais fuyant vers les pays voisins a grimpé à plus de 100.000», a déclaré une porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés. Plus de 100.000 personnes fuyant le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ont trouvé refuge en moins de trois mois dans les pays voisins, a indiqué ce vendredi le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). «En moins de trois mois, le nombre de Congolais fuyant vers les pays voisins a grimpé à plus de 100.000», a déclaré une porte-parole du HCR, Eujin Byun, lors d'un point de presse à Genève.

**Saisie de plus de 8.400 comprimés d'ecstasy à Oran**

Plus de 8.400 comprimés d'ecstasy ont saisis par les services des douanes en coordination avec l'ANP à Oran. Dans le cadre de ses missions de terrain permanentes, et en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la 2e Région militaire, la brigade mobile des douanes, rattachée à l'Inspection des sections des douanes d'Oran extérieur, a mené une opération d'envergure qui s'est soldée par une importante saisie de psychotropes. Au total, 7.056 comprimés d'ecstasy ont été interceptés, ainsi que 472 grammes de résidus de la même substance, quantité équivalente à 1.349 comprimés supplémentaires.